



Association
Régionale
pour l'**E**tude
de l'**H**istoire
de la **S**écurité **S**ociale

13 r de Bel Air 10120 Saint Germain
alain.benamou1@gmail.com



**CNAHES Grand Est
Lorraine**

11 rue d'Auxonne
54000 NANCY
06.73.56.45.08

cnahe.lorraine@free.fr
<https://www.cnahe.org>

Histoire de l'action sociale en Lorraine

GROUPE DE TRAVAIL AREHSS-CNAHES

« PAUVRETÉS D'HIER, D'AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ? »

Objectif : préparation d'un colloque en 2020 susceptible de donner lieu à des prolongations thématiques.

4^{ème} réunion du 20/12/2019 9h30-12h30

Siège de l'UC-CMP à Vandœuvre-lès-Nancy 2 rue du Doyen Jacques Parisot (Bâtiment la Résidence)

Rédaction : Marine Bonnans, Volontaire du service civique CNAHES et Jacques Bergeret

Présents (23) : Francine AMADIEU, Claude BEAN, Alain BENAMOU, Jacques BERGERET, Roger BERTAUX, François BAUDIN, Marine BONNANS, Michel BONNEFOY, Patrick BOYE, Jean-Claude COUTURIER, Christophe DABESCAT, François DOSE, Elizabeth DUVAL, Alexandre DZIUBA, Christian FINANCE, Andrée FREDERIC, Sylvie GOOSSENS, Michel MAY, Henri MOLON, Étienne THEVENIN, Jean-Claude VALENCE, Jean-Marie VILLELA, Rollande LAUREAU-LAPLACE.

Excusés (8) : Marie-Noëlle BARBIER, Joseph DUSARTZ DE VIGNEULLES, Didier FRANCFORT, Alain MAILFERT, Willy MOUNDEMBA, Wilfrid ROUX-MARCHAND, Floriane SAUZE, Vincent THEVENIN.

Quelques points rapides à retenir de cette réunion.

- En attente d'une réponse d'ATD Quart Monde concernant l'intérêt que porterait les militants au projet de colloque et ce qu'ils pourraient éventuellement proposer.
- L'idée d'une possible contribution sous la forme de témoignage a longuement été débattue. Elle n'a pas été abandonnée mais la notion de témoignage a été remplacé par la notion de partage d'expérience.
- Trouver des thèmes fédérateurs dans lesquels rassembler tous les sujets qui ont été abordés.
- Le premier colloque serait divisé en deux : l'un se tiendrait au printemps et porterait sur des points plus théoriques et l'autre à la fin de l'automne : mi novembre/début décembre) porterait sur des aspects plus pratiques.
- Composition de la première journée rappelée en pages 28 et 29 du présent document.
- La nécessité d'un fils conducteur est ressortie plusieurs fois : il semblerait que pour le moment que tout le monde soit en accord sur la thématique du **contrat social**¹ sans pour autant oublier le titre : Les pauvretés, une longue Histoire.
- Construction d'un texte sur lequel chacun pourrait apporter sa contribution. Etienne Thévenin se charge de compléter le texte qu'il avait fait parvenir auparavant.
- Prochaine réunion : Vendredi 31 janvier 2020 : même heures, même lieu.

¹ C'est en 1762 que Jean-Jacques Rousseau publia « Du contrat social, ou principe du droit politique ». Le contrat social est au centre de toutes les doctrines politiques. On explique l'existence de la société par un contrat. On ne considère pas que les Hommes sont naturellement sociables. Ainsi, la notion explique comment, les Hommes, ont décidé de vivre ensemble, par un contrat. Selon Rousseau, le contrat social investi le peuple de sa propre souveraineté.

Ouverture de la Réunion par Jacques Bergeret.

Jacques Bergeret : Merci à tous ceux qui ont été réactifs et qui m'ont répondu pour confirmer ou non leur présence. Aujourd'hui, nous sommes plus de vingt personnes. Il y a de nouvelles personnes. On va les présenter très rapidement. Nous avons aujourd'hui deux personnes issues de l'association ATD Quart monde qui devons partir vers 11h. Nous devons donc faire attention à ce qu'elles puissent prendre la parole. Notre question était la suivante : Comment faire les choses dans le cadre de la manifestation en donnant la parole aux associations qui s'occupent des notions de pauvretés tous les jours ? L'humanité doit avoir toute sa place. Nous avons le repas qui est prévu pour les 13 personnes qui se sont inscrites, mais il y a de quoi partager pour plus et on peut encore rester pour partager ce moment de convivialité. Merci à Francine Amadiou et Alain Benamou pour la préparation du petit déjeuner d'accueil et du buffet prévu à 12h30 en fin de cette réunion qui sera animé par Étienne Thévenin, président du Comité Scientifique de l'AREHSS et moi-même au titre du CNAHES.

Les nouveaux membres du groupe.

Jacques Bergeret : je donne la parole aux nouveaux membres du groupe, en commençant par ATD Quart Monde représenté par Rollande et Sylvie qui sont en responsabilité comme délégué local et régional.

Rollande Laureau-Laplace : Je vais dire aussi que je suis ce qu'on appelle « une alliée ». Les militants Quart Monde sont les personnes qui vivent dans la précarité. Les « alliées » sont les personnes qui adhèrent, qui sont aussi militants à ATD mais qui ne vivent pas dans la précarité. ATD Quart monde n'est pas une association caritative.

Jacques Bergeret : Vous accompagnez Sylvie, qui est déjà venu une fois je crois ?

Sylvie Goossens : Non c'est la première fois.

Jacques Bergeret : Ah d'accord. Alors, je dois m'excuser très platement, envers tout le monde en réalité ; en effet, j'avais commis une erreur dans l'adresse mail qui était mon seul lien et qui n'aboutissait pas. J'avais contacté l'organisme ATD local qui n'a pas répondu avant que je retrouve un numéro de téléphone qui me permette à la suite d'un échange de me rendre compte de mon erreur. C'est pourquoi je demande d'avoir toujours à chacun d'avoir votre numéro de téléphone personnel et éventuellement votre adresse postale en cas de besoin.

Patrick Boyé : Je suis secrétaire départemental de la fédération de Meurthe-et-Moselle du Secours Populaire. Je représente le secrétaire général qui, malheureusement, n'a pas pu se rendre disponible aujourd'hui, Philippe Gislain. Nous vous remercions de votre invitation. J'ai pris connaissance avec intérêt des comptes-rendus des différentes réunions qui m'ont laissé admiratif parce que j'ai trouvé que c'était d'un niveau tout à fait remarquable. Je viens ici, parce que nous en avons discuté lors de la réunion à laquelle nous assistions à la mairie de Nancy lors de la journée sur l'immigration. Je viens donc écouter et voir quels sont vos besoins par rapport à ce que nous, association, faisons.

Jacques Bergeret : Et nous aider à bien savoir comment gérer cette partie dont j'ai parlé de l'articulation entre approches de type universitaire et approches pratiques des questions de pauvreté par les associations et organismes publics et les associations qui se cognent aux réalités. Jean-Claude Couturier n'est pas encore arrivé, passons donc à Christian Finance.

Christian Finance : Je ne suis ni universitaire ni membre d'une association caritative. Je suis ce qu'on peut appeler un social entrepreneur². Je manage un projet depuis un certain temps après une dizaine d'années de réflexion. Je fais partie des pauvres parce que je n'ai pas de revenu depuis 3 ans.

Jean-Marie Villela : Bonjour et merci de m'accueillir aussi dans ce groupe. Je suis doctorant en Histoire, mon directeur de thèse est Monsieur Thévenin. Le sujet sur lequel je travaille concerne les métamorphoses de la vulnérabilité de la fin du XIX^e à nos jours. C'est à ce titre-là que je suis intéressé au projet de ce groupe. Je suis également responsable d'une antenne d'associations qui se nomme *Passerelles et compétences*, soit une association d'intermédiation entre des associations de solidarité qui ont des besoins en expertises qu'elles n'ont pas forcément en interne. Des bénévoles experts acceptent de mettre à disposition leur expertise auprès de ces corps associatifs.

* *Michel Bonnefoy et Jean-Claude Couturier se présenteront en cours de matinée.*

Les échanges

Jacques Bergeret : Je crois qu'on a fait le tour. On a assisté à différents événements qui précèdent la présente réunion. Ceux qui ont pu se déplacer lors de ces événements signalés l'ont fait. Je vous propose d'en dire quelque chose d'une manière assez concentrée. L'important ce sont évidemment les échanges qu'on peut avoir, enrichis par ces rencontres.

Le 19 novembre 2019 : « **L'habitat des plus précaires dans la France d'aujourd'hui** », organisé par Université de Lorraine au niveau du laboratoire lorrain de science sociale, animé par Élisabeth Martin et Jean-Marc Stébé. On était plusieurs à assister à cette réunion-là.

* *[Petite interruption : arrivée et accueil de Jean-Claude Couturier].*

De cette journée je ne vais rien aborder puisque j'ai envoyé le compte-rendu à tout le monde. Mais retenons que la question de l'habitat est une question centrale par rapport aux questions de pauvreté.

Le 12 décembre 2019 : « **2^{ème} conférence territoriale de développement social** » : échanges sur les questions de pauvreté entre diverses associations. Organisé par le *Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle*. Et *Forum IRTS de Lorraine* en rapport avec la stratégie de lutte contre la pauvreté et la volonté de construire des territoires solidaires. Puis suivi d'une deuxième partie qui s'appelle : « **Forum des droits** ».

Sur la première partie, plusieurs associations sont intervenues. Par exemple, l'association **Tremplin** intervient pour dire que les dispositifs ne sont pas suffisamment connus. Il y a un problème de communication. **La banque alimentaire** a parlé de l'épicerie sociale qu'elle a créé en milieu rural et qui fin 2017 couvrait déjà 100 villages pour 1 500 bénéficiaires. Elle est fière aussi à l'idée de créer une autre initiative de ce type-là dans le nord du département. D'une manière générale les associations ont dit qu'il fallait d'avantage se parler entre associations. Mathieu Klein, président du Conseil départemental a pris la parole pour parler des droits qui ont été ouverts il y a 30 ans avec le RMI (Revenu Minimum d'Insertion³), et il y a 10 ans avec le RSA, mais en signalant que le non-recours au RSA était de 30% il y a quelques années et qu'il est passé de 15 à 20% aujourd'hui. On observe donc une amélioration de l'accès aux droits. Une personne sur 5 qui pourrait en bénéficier n'en bénéficie

² L'entreprenariat social est une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises (associations, coopératives, etc.), leurs dirigeants font du profit un moyen, non une fin en soi.

³ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1852>

cependant toujours pas. Dans le rapport destiné au premier ministre, « L'accompagnement des bénéficiaires du RSA » l'idée de l'inconditionnalité est devenue ensuite automatique⁴. Mais tout le monde a envie de travailler directement sans salaire de substitution. Le tunnel entre la dépendance familiale des jeunes et le travail ne doit plus être un espace de précarité. Le revenu universel d'activité existe déjà et doit faire l'objet d'un effort national. Il est question de fusionner d'autres allocations de solidarité mais pour l'AAH⁵, il vaudrait mieux garder la spécificité. L'allocation logement (APL)⁶ ne va pas assez loin. On est dans un moment où les cartes du système de solidarité sont rebattues. Il faut éviter d'écarter avec un risque de décrochage d'une part des très pauvres, qui sont même dotés de moyens renforcés, et d'autre part, les intermédiaires comme c'est le cas en Grande Bretagne. Le département s'attache à développer la culture avec le passe jeune pour l'accès aux loisirs, aux sports, etc. Il agit aussi pour rendre accessible aux enfants des familles les plus démunies la restauration scolaire, les tarifs tenant compte des revenus des parents. On est pour le moment avec une tarification de 2 euros à 5 euros par jour). Donc faciliter l'accès à la culture, à la restauration scolaire, etc. Je n'en dis pas plus là-dessus. Ce sont là juste de petits aperçus.

Deuxième partie : Il y avait « **Le forum des droits** » plutôt tourné vers les professionnels de l'intervention sociale. Ce forum faisait suite à une première réunion d'avril 2019 où les acteurs demandaient plus de temps d'échanges pour construire une culture commune, voir se mettre dans une formation commune. Il était organisé par l'IRTS de Lorraine. Les sujets abordés ont été les suivants :

- **Contrat local de santé (CLS)**⁷, c'est-à-dire travailler sur tous les éléments qui constituent la santé et qui contribuent à éviter le décrochage social. Suite à un groupe de travail sur précarité et santé avec un échange/débat entre professionnels ;
- **Création d'une complémentaire santé solidaire au 1^{er} novembre 2019 appelée C2SS** qui prend la suite de la Mutuelle Réseau née à Maxéville en 1990. Cette nouvelle complémentaire santé solidaire devrait être plus simple, plus large, plus protectrice pour un meilleur accès au soin, et avec un même niveau de couverture pour tous (reste à charge 0 pour l'optique, l'audio et les prothèses). Son architecture fait qu'elle est gratuite jusqu'à un certain niveau sinon nécessitant une faible contribution, plutôt symbolique qu'autre chose. Je vous communiquerais le site.
- **La consolidation d'une banque de ressources**, conçus au départ, de manière très artisanale et maintenant portée sur internet. Elle vise à simplifier le travail aux professionnels (documentation, etc.).

17 décembre 2019 : « **Regards croisé sur la mémoire et l'histoire de l'immigration en Grand Est** », à l'Hôtel de Ville de Nancy. Il s'agissait d'une rencontre régionale organisé par

⁴ cf. le lien suivant :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/09/rapport_de_claire_pitollat_et_mathieu_klein_sur_l'accompagnement_des_beneficiaires_du_rsa.pdf

⁵ Allocation d'Adulte Handicapé.

⁶ Aide Personnalisée au Logement. A noter le changement au niveau des calculs en 2020 :

<https://www.journaldunet.com/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1196553-apl-2020-ce-qui-change-a-compter-du-5-mai/>

⁷ Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations : <https://www.ars.sante.fr/les-contrats-locaux-de-sante>

le Réseau Mémoire et Histoire avec des tas de choses intéressantes que je développerais plutôt après. Il en ressortait vis à vis de notre sujet concernant les pauvretés que la question de la santé et celle de la culture sont centrales. Ce fut l'occasion de prendre contact le secours populaire et d'approfondir les relations de longue date du CNAHES avec l'association « Le Son des choses » sur les questions relatives aux recueils et à la valorisation de témoignages. Une proposition de l'association le Son des choses pourrait exister pour notre manifestations sous la forme notamment d'un micro trottoir audio . Cette question de la nature et de la place des témoignages dans le colloque en préparation est très liée au débat qu'on va avoir sur comment contacter les associations et quelle contribution souhaitons nous leur demander, mais je ne vais peut-être pas en dire plus de manière à vous donner la parole.

Etienne Thévenin : Merci Jacques pour ce compte-rendu. Je tiens à saluer la grande qualité des comptes-rendus de nos réunions qui permettent aux nouveaux venus d'entrer tout de suite et de plein pied dans notre réflexion. Merci Jacques et merci aux jeunes du service civique qui nous ont donné des comptes-rendus, non seulement pour nos réunions mais aussi pour les manifestations auxquels ils ont participé, qui nous permettent à tous de bien savoir ce qui s'est passé comme si on y était finalement. Je suppose Jacques que tu nous enverras aussi les comptes-rendus que tu viens de nous lire.

Ce qui a déjà été bien avancé c'est le choix des thèmes d'interventions de la matinée. Il avait été demandé aux personnes amenées à intervenir de réfléchir sur la manière dont elles allaient aborder le sujet. Demeurent plusieurs questions. D'abord le choix d'une date. On sait que ce serait forcément après le 22 mars, date des élections municipales et durant le premier semestre de l'année 2020. Il reste beaucoup de possibilités. Pour ma part, j'ai une préférence pour une manifestation qui aurait lieu un Vendredi. Il faut y réfléchir aujourd'hui, car par rapport à nos interlocuteurs, c'est important de pouvoir situer le moment de l'intervention. La question du lieu est toujours en suspens mais c'est le Conseil départemental qui à priori accueillerait cette journée. Je ne crois pas avoir vu de changement sur ce point. Jacques ?

Jacques Bergeret : Il y a des changements. Notre idée au départ était de combiner le colloque avec l'ouverture au public du nouveau *Centre des Mémoires Michel Dinot*, rue Marcelle Dor à Nancy, après le déménagement des actuelles archives départementales ; pas nécessairement sur place parce que la salle est petite et que pour un thème comme la pauvreté il faut être ambitieux ! À la suite de malfaçons, un problème juridique s'est posé. Suite à des malfaçons, la réception des travaux n'a pas jusqu'alors pu se produire et la situation est tendue avec l'architecte chargé du suivi des travaux. Le déménagement des archives n'a même pas commencé. Je ne sais pas quand la situation va se clarifier, la réception des travaux conditionnant et le déménagement le déménagement des archives actuelles et son installation dans les nouveaux locaux. Il faut plutôt abandonner, pour le moment en tout cas, ce type de couplage des événements colloque/inauguration du Centre des mémoires Michel Dinot qui avait du sens au regard des questions sociales chères au président Dinot. Le président Mathieu Klein conseille de nous autonomiser par rapport à ce couplage, sachant que dans tous les cas notre projet aura le soutien du Conseil départemental.

On n'a jamais sacrifié une date. La date approximative que nous avons indiqué était dû, comme je viens de le rappeler, à l'opportunité de coupler le colloque avec un événement local qui faisait sens et écho à notre projet. Il y avait une petite alerte de Roger Bertaux pour disposer d'un temps de préparation suffisant pour que le colloque fonctionne bien. Nous devons mettre en priorité le sérieux de la préparation de l'événement lui-même, sachant qu'en une journée, il est impossible de tout traiter, d'où l'idée de le concevoir aussi comme une rampe de lancement d'événements post colloque où on pourrait produire des focus d'approfondissements thématiques. Aujourd'hui, on dispose de tous les éléments de type universitaire mais on n'a pas le fil rouge de la manière de faire avec les associations qui

s'occupent des personnes en situations diverses de pauvreté et que nous souhaitons vivement impliquer. C'est quand même ça le cœur du sujet aujourd'hui.

J'ai consulté Jean-Marie Schléret qui est quelqu'un d'important localement sur le sujet. Je vous dis en quelques mots ce qui est ressorti de notre discussion. Selon lui, le projet est passionnant mais il ne devrait pas en rester à quelque chose de trop centré sur le local.

- Ce serait quand même bien de mettre dans le coup le Conseil Économique Social Environnemental régional (CESE), au moins par rapport aux quatre départements Lorrains.
- Jean-Marie Schléret préside le regroupement des organismes HLM du Grand Est. Il y a un nombre incroyable d'organismes qui s'occupent du logement mais qui ne parviennent pas à atteindre leur objectif. Dans la foulée de la loi dites Elan du 23 novembre 2018⁸, il y a l'obligation pour les bailleurs qui détiennent moins de 12 000 logements de se rassembler avec d'autres. On passe d'un nombre incroyable d'organismes : En début 2019 par exemple, il y avait 607 organismes et 357 en août 2019. Le mouvement est là. Jean-Marie Schléret pilote donc les rapprochements pour le Grand Est. Les HLM c'est un observatoire sur les questions de pauvreté. En effet, les gens ont du mal à payer leur loyer. Il pourrait être intéressant de le faire intervenir en rapport avec cette question du logement. Je le pose ici comme une proposition.
- Faisant partie en tant que personne qualifiée de l'Observatoire National de l'Action Sociale décentralisée (ODAS), il suggère que nous prenions contact avec cet organisme pour l'informer de notre projet de colloque qui est typiquement dans quelque chose qui touche la décentralisation et la manière dont elle fonctionne ; cela pourrait intéresser et permettre d'obtenir le soutien de l'ODAS. Joëlle Schreiner, que quelques-uns ici connaissent, qui a longtemps été responsable du social au département de Meurthe-et-Moselle puis ici au niveau du Grand Nancy vient d'être également nommée personne qualifiée à l'ODAS.

Récapitulatif : 1) Déstabilisation par rapport à ce qu'on avait prévu dans le couplage colloque/inauguration du Centre des Mémoires Michel Dinot ; 2) Souhaits et propositions dans le cadre de la recherche d'appuis et de contributeur. Mais on est dans des choses un peu secondaires comparé à la question principale à mes yeux aujourd'hui qui est celle de la manière dont on va s'adresser aux associations qui tous les jours travaillent avec les gens qui sont en situation de pauvreté.

Étienne Thévenin : Pour compléter, je crois que le Conseil départemental était aussi ouvert à l'accueil de ce colloque, dans l'hôtel du Conseil, comme ça avait été le cas pour une précédente journée. C'est aussi une possibilité qui paraît envisageable. Pour notre organisation, nous y reviendrons je pense après 11h et notamment pour donner quelques précisions concernant les interventions de la matinée puisque les deux personnes représentant ATD Quart monde doivent s'absenter à cette heure-ci. Il est donc important qu'on évoque le programme au départ envisagé l'après-midi autour de la question des thèmes. On va commencer par là. Après 11h on reviendra sur les sujets peut-être plus thématiques.

J'ai beaucoup apprécié l'idée de *rampe de lancement*. Il va se passer un certain nombre de choses au travers de cette journée de colloque. Je crois qu'il est important, à travers, de filmer les interventions, et d'envisager de les publier sur internet mais aussi de rassembler les échanges et les interventions pour les publier en version papier. Il s'agit ensuite de créer une dynamique avec des interventions plus ciblées. Ce qui a été dit sur Jean-Marie Schléret est

⁸ <https://www.gouvernement.fr/action/elan-une-loi-pour-l-evolution-du-logement-de-l-amenagement-et-du-numerique>

intéressant même s'il s'agit en soit du thème d'une des rencontres. La présence de ce dernier est néanmoins nécessaire. Je propose que l'on réfléchisse à partir du canevas prévu pour l'après-midi et figurant dans la page 11 du compte-rendu de notre précédente réunion :

L'après-midi du colloque porterait sur un certain nombre de questionnements. Il ne s'agirait pas de demander aux associations de dire ce qu'elles faisaient, car elles ont déjà leur communication à ce sujet, mais plutôt de permettre à ces personnes présentes sur le terrain de dire comment elles sont amenées avec leur association à se confronter un certain nombre de défis, à analyser une situation aujourd'hui, mais aussi à se projeter dans l'avenir. Un certain nombre de thèmes avait été dégagés mais qui demandent à être complétés. La question de la nutrition de l'éducation, du handicap, des femmes, santé, grand âge et de la jeunesse, de la ruralité, de la mobilité, culpabilisation, estime de soi, pauvreté véhiculée, perçue et redoutée, rapport des puissances face à la pauvreté, l'Europe face à la pauvreté, entraide, solidarité, pauvreté et projet d'avenir, etc. Les problématiques autour de l'addiction, notamment de la drogue, ont aussi été suggérées. On pourrait compléter ces thèmes et voir concrètement comment cela pourrait s'organiser : sous forme d'échanges ? Mais pour faire commencer l'échange il faut qu'il y ait un certain nombre d'intervenants. Je pense qu'on peut ouvrir le débat.

Jacques Bergeret : Il faut vraiment qu'on engage la question avec les gens qui sont ici. On sait ce qu'on ne veut pas : une espèce d'étable avec les associations qui disent ce qu'elles font. Il faut trouver un angle. * *Il s'adresse aux représentants du Secours Populaire et d'ATD Quart Monde*. Vous allez pouvoir redire nos échanges par rapport à la question des témoignages notamment et j'invite ATD Quart Monde qui a une pratique également très intéressante à l'explicitier, car cela conduit à nous faire part d'une méthodologie remarquable, et à nous donner son point de vue. Je propose qu'on vous donne tout de suite la parole.

Etienne Thévenin : D'autant qu'on a reçu des documents de travail d'ATD Quart Monde qui ont déjà été diffusés.

Jacques Bergeret : En effet. On s'appuie donc sur un énorme travail qui a déjà été mené et qui peut à un moment donné avoir une expression locale au cours de ce colloque.

* *[Arrivée de Christophe Dabescat]*. Jacques Bergeret donne la parole à Patrick Boyé, représentant du Secours Populaire.

Patrick Boyé : Tout en rappelant qu'ATD Quart Monde a une expertise remarquable dans ce domaine, je voulais faire état d'une session du Conseil départemental, à laquelle vous participiez en Décembre de l'an dernier pour l'ouverture du *Plan pauvreté*⁹. J'avais beaucoup apprécié à l'époque le fait de faire intervenir des témoins pour ouvrir ce débat autour du plan pauvreté. Toute la difficulté vient du fait de faire intervenir un témoin au cours du colloque, ce qui n'est pas chose aisée. Mais il peut s'agir d'une entrée intéressante. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Sylvie Goossens : Disons que ce qui compte pour nous ce n'est pas la parole, ce ne sont pas les témoignages, ce sont les gens qui viennent et qui portent la parole de leur communauté. On est très réticents sur le fait de dire qu'il y a des gens qui viennent témoigner de ce qu'ils vivent. Ce n'est pas comme cela que nous voyons les choses. Les gens qui sont venus au Conseil Départemental sont venus pour prendre la parole, pour donner leur avis, pour participer aux tables rondes comme tout un chacun. Mais ils ne témoignaient pas de ce qu'ils vivent.

⁹ La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, a été présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018.

Rollande Laureau-Laplace : Je travaille aussi dans un groupe ATD qui s'appelle : acteur dans la société. Avec militants et alliés on repère des problématiques et on partage avec les gens qui vivent la pauvreté. On les appelle les experts du vécu. C'est pourquoi je suis là aujourd'hui et pour témoigner aussi de la manière dont on fonctionne et on travail. Avant, je voudrais effectivement vous remercier et dire aussi que dans les problématiques qui se posent aujourd'hui concernant la santé, il est évident que le logement remonte à la surface. A chaque fois qu'on aborde les problèmes de santé, les militants font état, pas forcément de leur mal être physique mais de l'environnement, de la santé et du logement. Je confirme que c'est une porte d'entrée vraiment très importante.

Cela étant, le travail consiste à travailler en croisant les savoirs. C'est-à-dire qu'il y a des professionnels qui posent une problématique, et puis il y a des militants qui le vivent. On va faire intervenir les militants sur ce problème et on va les faire rencontrer les professionnels. Il y aura une deuxième réunion, une troisième, une quatrième, etc. pour dégager des idées sur ce qu'on pourrait proposer et qui est commun entre les professionnels. Il y a un travail sur les stéréotypes : ce que pensaient les professionnels en premier puis ce que pensaient les militants. A un moment donné il faut se croiser. J'ai plein de petits exemples à vous proposer mais on ne va pas les étaler car ce serait fastidieux. Mais en tous les cas, c'est comme ça que l'on progresse et qu'on avance. On essaye de résoudre un problème concret.

Jacques Bergeret : Donnez au moins un exemple.

Rollande Laureau-Laplace : Les infirmières qui travaillent en milieu scolaire ont des difficultés à rencontrer les parents des enfants en grande précarité. Elles ont, par exemple, un *questionnaire de suivi*, mais celui-ci ne remontait pas. Nous avons fait ce travail. Sylvie est dans le réseau scolarité. Elles ont dit : il faut qu'on travaille avec des militants. Mais on ne travaille pas avec des militants comme ça. Ils ont donc commencé par regarder les questionnaires. La plupart des retours ont été les suivants : Nous ne répondrons jamais à cette question, « - Qu'est-ce que votre enfant mange au petit déjeuner ? ». On va mentir pour ne pas être pointé du doigt par les assistantes sociales. Les infirmières à qui j'ai restitué ce résultat ont dit qu'elles ne travaillaient pas comme ça et qu'elles ne dénonçaient pas. On va leur expliquer ce qu'est notre métier. Il y a donc eu plusieurs rencontres (quatre en tout) pour terminer par le façonnage d'un questionnaire allégé avec des mots plus simples et compréhensibles par tous. Ce questionnaire est actuellement en application avec l'approbation du rectorat.

Sylvie Goossens : Durant la première année ce questionnaire n'est pas revenu autant que souhaité mais il a permis aux infirmières d'avoir de meilleurs contacts avec les parents. La deuxième année le questionnaire revient. Il y a une amélioration de la relation et une meilleure compréhension.

Rollande Laureau-Laplace : C'est pour vous dire la manière dont on travaille. C'est ce qu'on appelle *le croisement des savoirs*, *le croisement des compétences*, etc. Pour dire que dans un colloque, du coup, on ne va pas trop faire témoigner un militant. C'est très difficile même si on travaille, même si on prépare ensemble. Notre propos n'est pas de mettre en difficulté les gens. L'idée de départ du colloque avec témoignage me semble être quelque chose de compliqué à mettre en place.

Sylvie Goossens : Vous avez sans doute compris que l'on travaille par paire, c'est essentiel. Chacun réfléchit avec ses compatriotes. La parole est plus libre et il y a croisement à chaque fois entre les deux groupes, sur la question qui a été travaillée. Ensuite, on repart sur d'autres questions et on travaille à nouveau. C'est ça le principe de croisement des savoirs. Souvent, la recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté avait lieu aussi avec des chercheurs. C'est

allier à la fois le savoir universitaire, le savoir d'action et le savoir du vécu des personnes en situation de précarité.

Etienne Thévenin : Justement l'exemple que vous nous donnez est particulièrement éclairant et apporte à la réflexion commune. C'est très important que des exemples multiples soient donnés à partir de réalités vécues.

Rollande Laureau-Laplace : Oui tout à fait mais d'un autre côté ça ne peut pas être le catalogue de la Redoute.

Henri Molon : La méthodologie est certainement adaptable. Mais est-elle adaptable à tous les cas de pauvreté ? C'est une deuxième question qu'il faut se poser. Je ne pense pas que ce soit le cas.

Sylvie Goossens : C'est-à-dire que la recherche qui s'est faite sur les dimensions de la pauvreté s'est faite dans 5 pays. Les pauvretés sont très différentes mais le travail a été le même pour tout le monde, y compris avec les chercheurs. C'est vraiment une démarche dont la méthode est bonne. Ça fait 20 ans qu'ATD travaille sur ces questions. C'est donc un objectif de fond pour cette association.

Michel Bonnefoy : Très rapidement, Michel Bonnefoy, directeur de l'Observatoire régional de la santé Grand Est, quelques commentaires sur ce qui vient d'être dit. J'ai une expérience récente d'avoir animé une conférence sur *l'habitat pour tous*, organisé par le Conseil local de santé mentale autour de Saint-Nicolas-de-Port. Il y avait la présence, à la fois d'acteurs institutionnels, associatifs mais y compris de citoyens bénéficiaires des démarches pour qu'ils puissent présenter, de leur point de vue, des éléments exprimés. Il y a aussi toute la notion qui est la notion de ressenti et on peut être dans des situations d'accompagnement de projet par exemple autour de la santé des étudiants. On peut être dans des caractéristiques de santé assez défavorables mais exprimer une santé tout à fait bonne pour des éléments qui demandent ensuite à être analysés. La notion de déterminance est importante. De mon point de vue, l'option de témoignage sous la forme de participation d'un citoyen bénéficiaire d'un dispositif quel qu'il soit est une option qui peut être retenue. Ça va amener un réel enrichissement dans les échanges. En termes d'enquêtes qu'on fait de plus en plus, ou de diagnostic qu'on réalise, la notion de ce qu'on appelle nous *l'épidémiologie profane*¹⁰, c'est-à-dire l'échange des savoirs, soit la manière d'exprimer une connaissance intrinsèque de son vécu pour aider à une organisation plus collective. Je trouve cette démarche intéressante. Je mettrais un bémol sur l'expérience des infirmières scolaires ; je les accompagne beaucoup. On a du côté alsacien une enquête qui s'appelle CAPS (Conseil Accompagnement en Promotion de la Santé alimentation) ; elle vise à donner des données probantes sur des démarches. La manière dont est accompagné l'enquête permet à tout un chacun, dans une logique de droit commun, de se positionner dans les réponses et dans les besoins, sans avoir à avoir peur d'être identifié comme étant précaire ou pas. Cela a notamment permis de travailler sur la place du petit encas de la matinée, etc. Mais la notion de pouvoir accompagner, de lutter contre les inégalités sociales dès la plus petite enfance et donc en particulier sur les caractéristiques de la nutrition et de la capacité était essentielle et devait passer par là. La question de la manière dont les infirmières scolaires posent un point de vue sans être formé à la promotion de la santé est importante. Je peux vous apporter des éléments mais c'est toujours intéressant de voir comment les gens peuvent s'exprimer de leur place.

Rollande Laureau-Laplace : Juste un petit rectificatif. Là il s'agit de l'obligation de rentrer en sixième d'avoir cette visite¹¹.

¹⁰ La notion apparaît comme un prolongement des savoirs dans l'espace des mouvements sociaux.

¹¹ https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91594

Michel Bonnefoy : Je reviendrai sur les questions de la santé plus tard et sur les points auxquels l'Observatoire peut éventuellement contribuer. Il me semble que la liste proposée en page 11 du précédent compte-rendu a été complétée par Étienne Thévenin tout à l'heure, car certaines choses qui ont été dites ne sont pas écrites. Il y a peut-être des choses qui relèvent de catégorisations parce qu'on voit bien que certaines sont intimement liées. Je suis aussi un des administrateurs de la Fédération Nationale des Observatoires Région et Santé, de l'Observatoire Français des drogues et toxicomanies (OFDT). Différentes questions sont posées sur les déterminants de la santé. Une notion qui n'est plus à poser mais peut-être à apporter différemment, c'est la notion d'inégalité sociale, environnementale et territoriale. La santé n'est pas qu'une simple présence de maladie, comme on l'a dit. Dans la précarité, dans les risques de fragilités, il faut chercher à comprendre comment dans la situation sociale de précarité les risques de fragilité constituent des éléments qui sont à la fois cause et conséquence dans la trajectoire de santé. Ce point de vue-là, on le retrouve dans nombres d'éléments et ils sont potentialisés. C'est un surdéterminant des caractéristiques de la population par rapport à ça.

Etienne Thévenin : Je crois que l'une des priorités c'est de permettre à chacune des personnes impliquées dans le projet de s'exprimer, livrer son expérience, son analyse, son expérience, notamment l'originalité de sa démarche. C'est ça la priorité. Autrement dit, il s'agit que chacune chacun puisse voir dans quel domaine elle ou il est susceptible d'intervenir.

Michel Bonnefoy : Hélas une richesse autour du thème et on le constate bien, c'est le poids de la pauvreté qui vient peser sur un certain nombre de constitutive de la citoyenneté d'une personne. On peut prendre la question par une pluralité de points de vue qui viennent s'entrechoquer, se subissant et s'alimentant l'un et l'autre. Je n'étais pas présent aux premières réunions mais je confirme que les comptes-rendus sont d'une richesse absolument formidable mais quand vous évoquez les contrats locaux de santé, nous on fait des *diagnostics participatifs* des *contrats locaux de santé*. Il s'agit de sortir du modèle médical et d'aller faire la participation collective, les échanges, etc. Au bout on se retrouve, population précaire ou non, à la volonté d'avoir un médecin sur son territoire. Il y a plein de choses sur lesquelles on peut développer. Je pense à la semaine d'information santé mentale qui va être sur la précarité très prochainement¹². Il y a peut-être un lien à faire ici. Il y a des choses sur lesquelles il serait possible d'échanger, en dehors de ces réunions-là, sans venir surcharger les idées qui sont déjà très riches. L'observatoire n'est pas qu'un fournisseur ou un contempteur de données statiques. On réalise nombres d'actions d'accompagnement, d'évaluation d'étude, de démarche qualitative bien entendu. Il y a deux variables. On peut fournir des données ciblées et des données notamment sur la santé comme cause et conséquence sur la pauvreté.

Jacques Bergeret : Je fais le lien avec une discussion que j'ai eu avec des bénéficiaires du RSA lors de la réunion à l'IRTS de Lorraine. C'était au bar, à la fin de la manifestation dont j'ai parlé en début de réunion, dans ce moment d'après événement immédiat qui est toujours intéressant en termes de convivialité. J'étais extrêmement attentif car j'avais déjà travaillé cette question de la participation des usagers concernant les bénéficiaires du RSI et du RSA. Il faut savoir la place qu'on donne aux gens par rapport à leur propre expertise. Beaucoup de progrès ont été fait pour essayer de les embarquer mais on voit que les professionnels et les institutions sont plutôt au frein de cela, parce que c'est toujours plus ou moins redouté comme déstabilisant pour l'establishment institutionnel et professionnel. Dès qu'on donne vraiment la parole aux gens, ils disent des choses qu'on n'a plutôt pas envie d'entendre.

¹² <https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2/edition-2020/>

Rollande Laureau-Laplace : Je vais reprendre un exemple si vous voulez bien. Vous évoquez ce qui s'est passé il y a un an. J'étais à une table ronde qui portait sur l'alimentation avec élus du CCAS et travailleurs sociaux. La personne avec qui j'avais travaillé prend la parole et dit : « - Moi pour le petit déjeuner ça me coûte 10 euros ». Une dame du CCAS dit : « - Oh bah, 10 euros c'est le principal repas de votre journée ». Ce décalage entre un individu qui dit j'ai 10 euros par mois que je consacre à mon petit déjeuner et la personne du CCAS qui pense qu'il s'agit de 10 euros par jour ! La personne concernée, un homme, ne s'est pas mis en colère. Je veux évoquer ce décalage, ce que l'on rencontre, ce qu'on veut éviter aux personnes en difficultés de rencontrer. Il faut que les personnes en face écoutent et revisitent leur langage, leur manière de fonctionner. Ça demande un gros investissement de part et d'autre. Je voudrais attirer votre attention : le jour d'un colloque on ne peut pas venir comme ça. Il faut se préparer. Comment ça va être dit ? Comment ça va être reçu. C'est un travail important. Quel type de question va être posé ? Il y a vraiment nécessité d'un gros investissement préalable.

Sylvie Goossens : Sans compter que souvent les personnes qui vont dans des co-formations expriment : « On leur dit, mais ils ne nous croient pas ». C'est une violence supplémentaire.

Andrée Frédéric : Votre dernier exemple me parle. Vous savez que dans la protection de l'enfance, les parents doivent faire partie intégrante du projet pour l'enfant. J'avais essayé de mettre en pratique les conseils d'usagers. Ce que vous dites me parle parce que c'est qu'à partir du moment où il y a eu un travail en commun, professionnels, éducateurs, et parents et leurs enfants, que qu'une expression peut être produite, comme lorsque certains parents d'enfants placés n'ont pu seulement s'exprimer quand ils avaient vécu quelque chose qui avait fait tilt (séjour éducatif, vacances familiales, etc.) qu'à partir d'un tel travail. C'est à ce moment-là que des assemblées générales des parents ont été mises en place pour écrire le projet d'établissement. Ils ont pu contribuer à partir du moment où ils avaient vécu quelque chose avec des professionnels avec lesquels ils avaient travaillé le projet, le budget, fait un compte-rendu, s'exprimer, etc.

Deuxième exemple très rapide. Les fameux livrets d'accueil d'établissement. On fait toujours des belles lois avec le droit des expressions, etc. On va les prendre au mot. Finalement exécutons la loi. Je demande aux parents de faire un groupe de travail et je leur explique comme je peux que les mots sont importants et qu'il faut faire un livret d'accueil. Je leur explique que je souhaiterais leur participation à la rédaction ce livret par rapport à ce qu'ils ont compris de ce que le service pouvait offrir et ce qu'ils en attendaient. Pour être très honnête, il n'y a pas eu beaucoup de participations de parents mais il y en a eu quelques-unes. Des familles ont dit : « - Écoutez, votre jargon là on ne comprend rien ». J'avais pourtant essayé de faire en sorte que ce soit simple à comprendre. « - D'accord vous ne me comprenez pas, ce sont des mots trop savants, et bien écrivez le avec vos mots ». Ils l'ont fait, je pense vraiment parce qu'ils avaient du respect en face d'eux, de l'écoute, de la bienveillance, etc. Un changement s'opère à partir de quelque chose de vécu avec eux, d'un partage, et au bout d'un moment, la confiance s'établit entre les parents, l'enfant, les professionnels qui n'ont pas la science infuse et qui ne sont pas là pour donner des ordres.

Sylvie Goossens : Il y a deux mots importants : La confiance et le temps.

Andrée Frédéric : Exactement. Je partage totalement ce que vous dites.

Rollande Laureau-Laplace : Le temps avance un petit peu et on ne veut pas partir sans être allé jusqu'au bout de vos questions. Ce qui revient à dire que l'intervention en tous les cas d'un militant Quart Monde pourrait être envisagée mais doit se préparer à l'avance. Ça peut être aussi l'intérêt du colloque d'expliquer comment les choses se sont faites avec des

professionnels et présenter le résultat le jour du colloque. Ça c'est quelque chose qui pourrait être envisageable mais pas un témoignage. Je ne sais pas si je me fais comprendre.

Jacques Bergeret : C'est tout à fait clair. On touche du doigt d'ailleurs parce que les expériences se sont multipliées même si on est loin du compte. Je n'étais pas allé tout à fait au bout de ce que je voulais dire sur ma rencontre avec des bénéficiaires du RSA qui pointaient tout de même, alors même que nous sommes dans un département qui fait beaucoup, cet écart. Il y a des moments où les choses bougent. Au Conseil départemental, avec des bénéficiaires du RSA, on leur a dit qu'on leur envoyait des courriers ; au cours d'une séance de travail, ils ont pris les courriers, ont travaillé dessus et échangé à leurs propose ; ils ont fait le renvoi de leurs observations et propositions. Ils ont même découvert que le département ne respectait pas les règles, car normalement nous devions préciser dans les courriers les procédures de recours, qui ne figuraient pas. Sur le vocabulaire, ils ont été à juste titre très critiques, je n'y reviens pas, tout le monde comprend le problème. Mais les représentants du RSA que j'ai rencontré ce soir là disaient aussi que pour une bonne partie, ils vivaient leur mise en avant publique comme étant factice en disant ne pas être entendus comme ils l'auraient souhaité par leurs encadrants et les publics.

Christophe Dabescat : Sur le même registre concernant son exposition, le handicap en politique c'est terrible ! En 1995 j'ai été candidat aux municipales à Laxou. Ils se sont demandé ce que je faisais là. Quand il y avait un article qui devait paraître dans l'Est Républicain, on venait chercher pour me mettre en avant sur les photos en fauteuil. On ne se demandait pas ce que j'avais dans la tête. Mais depuis, quand on y regarde bien, ça n'a pas vraiment changé. Là où c'est drôle c'est quand on leur montre qu'on a quelque chose dans la tête et qu'on est capable de réfléchir et de les contredire. Je voudrais alerter les professionnels : quand vous faites un rapport, mettez-vous à la hauteur des usagers et des bénévoles qui vont lire ce dernier !

Je m'occupe de la rénovation urbaine dans le quartier des Provinces avec certaines personnes que je connais ici. J'ai lu le rapport de la communauté urbaine ou de la métropole. Je n'aurais pas fait de géographie urbaine en L3¹³ avec le projet du quartier *Champs de bœuf*, je serais complètement paumé ! C'est un jargon incompréhensif. En termes de démocratie participative, le pouvoir de décision qu'on a est quand même très limité et aléatoire. Il faudrait que certaines personnes handicapées aient leur chance en politique. Qui mieux que moi ou un autre peut agir au niveau du handicap en faisant comprendre aux politiques ou aux institutionnels qu'on peut leur apporter quelque chose ? En tant qu'historien, ça m'a toujours fait rire quand les politiques se réjouissent de l'invention d'une nouvelle loi, par exemple pour la loi du travail adapté. La loi de 1924 pour les blessés de guerre est la même loi qu'en 1975. C'est un arrangement qui a été fait. Chaque loi est recyclée au goût du jour. Tout a été inventé bien avant. Il faut rester réservé, humble et compréhensible. C'est tout ce que j'avais à dire pour l'instant.

Etienne Thévenin : Christophe Dabescat mène des recherches très approfondies sur la place des personnes en situation de handicap au XX^e siècle, d'où les références qu'il donne en nous rappelant effectivement ces lois de 1924. Il y a en effet un problème propre à notre pays. En 1932, les Etats-Unis élisent un président, Franklin Roosevelt, qui se déplace en fauteuil roulant. Il y a alors culturellement une situation très différente de celle que vous décrivez.

Michel May : Par rapport aux Etats-Unis et à l'Europe du Nord, on a encore pas mal de retard à rattraper.

¹³ Licence niveau 3.

Jacques Bergeret : Christophe aborde quelque chose de très important. Le CNAHES a réalisé avec son partenaire Citoyenneté Active Lorraine une journée au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle « Personnes en situation de handicap et maladies invalidantes : Quelle citoyenneté ? »¹⁴. L'enjeu de ce dont on discute à propos des questions de clarté de l'expression, des mots utilisés, et au bout du compte des écarts de langage et à partir de là des écarts de compréhension est effrayant. Mais ça correspond tellement à la question cruciale d'amélioration de la démocratie et de l'exercice de la citoyenneté. Travailler sur cela est me semble-t-il d'intérêt général.

Rollande Laureau-Laplace : On tient beaucoup au mot *dignité*. Quand on travaille en ce sens c'est aussi pour le respect et la dignité. Vous avez évoqué les droits humains. Il me semble que c'est aussi primordial, bien entendu.

Etienne Thévenin : L'idée me semble à retenir d'un colloque constituant une rampe de lancement, c'est-à-dire qu'il soit la première étape d'un projet plus long. La question qui finalement apparaît et pourrait servir de fils conducteur à toutes les thématiques c'est : *Comment permettre qu'il y ait une expression, un dialogue et qu'il n'y ait pas cette coupure que vous décrivez ?* ; entre les personnes relevant du pouvoir public mais pas seulement, et ceux qui vivent au quotidien les réalités. Peut être que cela pourrait être le fils conducteur de la réflexion de l'après-midi, avec des regards croisés.

Jacques Bergeret : On n'ira pas plus loin sur la question des interventions individuelles. On a les éléments. C'était important de le faire mais il faut qu'on tranche. Je pense qu'il y a beaucoup plus d'arguments pour dire qu'il faut aller vers quelque chose de collectif, mais Rollande et Sylvie au titre d'ATD Quart Monde nous précisent avec raison que cela nécessite un temps de préparation. Mais quel temps est nécessaire pour cela ? Et de combien de temps disposons-nous ? Encore une fois, la date du colloque lui-même n'est pas si importante ici qu'on ne puisse si nécessaire la repousser. On ne va pas sacraliser cette question-là. Si c'est quelque chose qui peut se faire avant l'été c'est très bien, sinon il vaut mieux prendre le temps nécessaire aux associations pour leur permettre de se préparer. C'est la première chose.

Seconde chose, Julien Rocipon, qui était l'un des intervenants à l'Hôtel de Ville lors de la journée du 17 décembre 2019, est prêt avec son association « Le son des choses », à produire deux contributions pour le colloque. Son travail, c'est de réaliser des témoignages pour des choses très simples (quelqu'un qui raconte son immigration, quelqu'un qui raconte son métier, etc.), des gens qui parlent avec leurs mots. Ceux qui sont allés à Nancy voir la dernière exposition du Musée Lorrain avant sa fermeture avant travaux ont vu cela dans le cadre de la belle exposition sur l'immigration en Lorraine. La première contribution serait la réalisation d'une séquence d'un montage d'extraits de témoignages dont il dispose déjà ayant trait aux pauvretés. Les gens qui en ont fait cadeau de leur témoignage ne seraient donc pas là physiquement, mais par leur voix. Pour le montage, il y a des choix à faire pour que tout cela ait du sens, ce sera son affaire. La seconde contribution serait un montage de propos obtenu en faisant un micro-trottoir sur les questions de pauvreté. Cela permettrait de disposer de deux séquences orales en lien notamment avec ce qui a été dit dans les réunions précédentes sur les idées reçues sur la pauvreté.

Etienne Thévenin : Justement, à ce sujet des idées reçues, ATD Quart Monde avait fait une publication au niveau national.

Rollande Laureau-Laplace : Une nouvelle édition est sortie depuis.

¹⁴ Ce colloque s'est tenu le 3/02/2017. Les contenus sont en ligne sur le site de Citoyenneté Active Lorraine : <http://citoyenneteactivelorraine.fr/a%202017%20FICHER/Journee%20Handicaps.html>

Jacques Bergeret : Il faut éventuellement creuser le sujet. Julien Rocipon est prêt à formaliser cela. Il est basé à Troyes. Il demande simplement d'être défrayé pour son déplacement, mais les questions d'intendance, on les met de côté pour le moment. J'ai suggéré qu'il puisse y avoir un diaporama avec des images choisies, pendant qu'on écouterait le son des témoignages. Il m'a dit « - Non, pas d'image, uniquement le son. S'il vous plaît vous écoutez pour une fois ! ». Il a eu raison de me contrer. Vous avez insisté tout à l'heure sur la question de l'écoute. On ne sait pas écouter. On pourrait demander dans notre colloque un effort de concentration de simple et réelle écoute. Sauf désaccord à exprimer au plus tard lors de la prochaine réunion, je lui dirais qu'il peut se mettre au travail.

Christophe Dabescat : si vous écoutez quelqu'un, vous écoutez ce qu'il dit. Si vous voyez l'image les gens écoutent moins.

Jacques Bergeret : Oui et non. A la télévision, souvent l'image prend le dessus. C'est vrai que quand on a fait le colloque sur le handicap, on a pu se rendre compte que lorsque les gens présents physiquement disent des choses profondes au titre d'un témoignage personnel et qu'ils le disent avec leurs mots, les gens écoutent vraiment avec attention.

Jean-Marie Villela : On a beaucoup de mal à écouter, mais le fait d'avoir un discours sans qu'il y ait d'images, ça produit de l'imaginaire. C'est-à-dire dans le cadre de la proposition qui est faite que les gens qui vont écouter vont produire de l'imaginaire sur la question de la pauvreté. On renvoie à une deuxième couche sur la manière dont chacun peut percevoir ces questions sur la pauvreté en écoutant d'autres personnes en parler. Je ne sais pas comment ça peut se mettre en phase en termes d'expression dans un colloque mais ça me paraît être une entrée intéressante.

Francine Amadiou : On parle beaucoup de dignité et moi je trouve que l'image va à l'encontre de la dignité. L'aspect physique n'est pas forcément positive pour les personnes et. l'image qu'on peut leur renvoyer de leur propre image est pernicieuse. Alors que s'ils parlent seulement, c'est beaucoup plus neutre. Je trouve qu'il serait intéressant de croiser ce qui est dit avec les idées reçues sur la pauvreté. Pour moi il y a des multitudes de pauvretés.

Jacques Bergeret : On a déjà travaillé cette question-là en montrant tout ce qui est constitutif de la pauvreté qui nous amènerait à légèrement modifier le titre du colloque en parlant des pauvretés . La question des personnes âgées est assez terrible aujourd'hui. Je relève des échos multiples indiquant que cette problématique s'est accentuée aujourd'hui, pas seulement comme effet d'une phase démographique. Parfois il y a aussi des pauvretés de voisinages constitutives de l'isolement et finalement de la solitude. * *Il s'adresse à Christian Finance, président de l'association COPARTAGE.* Des projets comme le vôtre, dans lequel on partage des outils, des services, et bien d'autres choses fonctionnent sans qu'il n'y ait d'échanges d'argent. Cela contribue au désenclavement de l'isolement et participe de la solidarité de voisinage sur un modèle économique autre que celui de la consommation. Quelqu'un m'a dit : « - Je suis content de voir que dans le dernier compte-rendu vous vous intéressez plus aux questions économiques. Est-ce qu'on est condamné à vivre dans un monde où s'écartent sans arrêt les riches et les pauvres ? ».

Etienne Thévenin : La démarche de Christian Finance est tout à fait intéressante et il pourrait peut-être nous en dire quelques mots.

Jacques Bergeret : Est-ce qu'on peut d'abord trancher sur l'importante question en suspens ? Va-t-on dans le sens d'ATD Quart Monde de disposer d'un temps suffisant de préparation avec les gens qui se rattache aux divers mouvements concernés par les questions de pauvreté ? Si oui, comme je le pense, combien de temps est nécessaire ?

ATD Quart Monde : Je suis confuse, la question ne se pose pas comme ça. On va retourner à ATD et on va d'abord en discuter. Ce sont les militants qui vont dire si oui ou non ils ont envie de travailler sur un tel projet. Je suis confuse de partir en laissant la question en suspens mais nous ne pouvons pas vous répondre comme cela.

Jacques Bergeret : Ma question portait plus sur la temporalité d'un tel engagement. Je questionne la méthode au regard de la place de la temporalité et non l'engagement d'ATD Quart Monde dans son mode de relation avec les gens avec lesquelles vous agissez.

Rollande Laureau-Laplace : Le projet du questionnaire a duré 6 mois pour des questions de disponibilité. On a travaillé avec *Empathex* qui est l'association des étudiants en médecine¹⁵ (trois quatre cinq réunions avant d'intervenir). La question est de savoir si les militants se sentent concernés par tout cela.

Sylvie Goossens : Ils sont très sollicités.

Rollande Laureau-Laplace : Tout le monde veut entendre la voix du militant.

Henri Molon : Je crois que Septembre va s'imposer. Il faut être lucide.

Etienne Thévenin : Il faut d'abord réfléchir car tout le monde n'a pas pu prendre la parole. Je pense à Alexandre Dziuba qui a j'en suis sûr beaucoup de choses à nous partager. Il faut voir un peu le rythme de chacun. On a bien entendu ce qu'est le rythme pour ATD mais c'est une rampe de lancement. Il y a peut-être des personnes qui parmi nous sont prêtes dès maintenant à proposer quelque chose de manière très concrète donc on va peut-être compléter le tour de table.

Alexandre Dziuba : Je rejoins ce que disais Christophe Dabescat par rapport au côté du témoignage qui servirait d'alibi. Il faut être vigilant. Un témoignage c'est un engagement. Je suis professionnel de terrain (* *Prévention Spécialisée*), je ne parle pas de moi. C'est difficile de convaincre des gens à se livrer. Ils n'y voient peut-être pas l'intérêt. Il faut garder à l'esprit autour de la table qu'on n'a peut-être pas la même vision des choses. Par rapport au *Conseil citoyen* dont parlait notamment Christophe, on remarque qu'on demande aux habitants d'être acteur de leur vie et de leur environnement, mais dans des codes qui ne sont pas les leurs, avec des trames qu'ils ne comprennent pas. On les perd. Au Conseil citoyen de Laxou, il y avait 40 adhérents à l'origine, mais tout cela s'est essoufflé ; aujourd'hui il n'y a plus que les associations, le président.

Christophe Dabescat : Les habitants pensent surtout au relogement, car on est en pleine phase de relogement en ce moment.

Alexandre Dziuba : Vous avez aussi parlé d'un micro-trottoir. Je trouve ça intéressant parce qu'on ne cible pas les personnes en situation de précarité. C'est anonyme. On veut faire remonter les idées reçues et cela concerne tout le monde. La notion de l'anonymat permettrait de se dissocier de l'image et de ne pas trop s'exposer. Je pense à une association sur Laxou, les Mam's, de femmes bénévoles très impliquées qui luttent pour rester investies parce

¹⁵ L'association EMPATHEX, créée en 2017 par 4 externes en médecine, est une association d'étudiants en médecine, qui conçoit que la relation humaine est au cœur du processus médical et que celle-ci n'est pas suffisamment considérée au cours des études médicales, mais également paramédicales. Celle-ci se propose donc d'ouvrir la réflexion sur l'empathie, et, via une multitude de pôles, de donner des outils aux étudiants pour développer leurs capacités à interagir avec l'humain dans l'espoir d'humaniser un peu plus, à chaque action, la médecine de demain. Les actions sont très variées : newsletter, conférences, groupes de paroles entre externes, partenariat avec Médecins du Monde, groupes d'anamnèse pour apprendre la communication avec le patient, rencontres interactives en petits comités... Cibles : l'ensemble des étudiants en médecine des 1er et 2e cycles, avec la volonté d'ouvrir notre champ d'activité à l'ensemble des professions médicales et paramédicales. Page facebook : <https://www.facebook.com/Empathex/> Contact : empathex@gmail.com

qu'elles sont confrontées avec leur association au modèle économique : comment rentrer dans le cadre d'un projet pour obtenir des financements ? Si on laissait ces personnes écrire le projet, ce serait très difficile car elles n'ont pas la formation qui leur permet de le faire aisément. Nous, éducateurs de préventions, on les accompagne dans ces projets. Ça prend du temps parce qu'elles sont bénévoles et elles ont d'autres priorités beaucoup plus individuelles.

Etienne Thévenin : C'est très important ce que vous dites, car au départ on était sur l'idée que des témoins vivant la précarité interviendraient. Pourrait-on imaginer que des personnes qui accompagnent en tant que professionnels ou en tant qu'alliés ou autres, experts, historiens, etc. interviendraient sur la première journée ? C'est peut-être là une perspective possible. L'important c'est que le sujet de la pauvreté soit bien mis en avant pour sensibiliser davantage. Dans le discours public ce n'est pas nécessairement le thème prioritaire. On peut aussi concevoir une journée qui permettrait de démarrer la rampe de lancement, où ne prendraient pas la parole les personnes vivant la précarité, car cela nécessite des conditions bien particulières. Interviendraient par contre des personnes qui la vivent à titre d'accompagnement, etc. Autour de la table, on a déjà beaucoup de personnes qui pourraient intervenir et qui ont des choses à dire.

Michel May : Ne faudrait-il pas faire attention au vocabulaire aussi ? Sans parler forcément parler de témoin ou de témoignage mais **parler d'acteurs et remplacer témoignage par l'expression partage d'expérience**. Ça paraît anecdotique mais pour moi ça semble important.

Etienne Thévenin : Oui excellent.

Michel May : On voit la pauvreté au présent mais quelle est la pauvreté demain ? Ce qui est en creux de la pauvreté demain c'est une forme de richesse. Quelle est la richesse de demain ? Dans un des textes que j'ai envoyés. On parle de lien.

Etienne Thévenin : Alors là, on est au cœur de la démarche de Christian Finance.

Michel May : Dans ce cadre de l'importance à venir des liens ça me paraît important de parler plutôt de partage d'expérience, de partage de vécu plutôt que de témoignage.

Francine Amadiou : Dans le journal d'aujourd'hui (** L'Est Républicain*), ils disent que 10 % des plus riches possèdent la moitié du patrimoine mondial.

Etienne Thévenin : Si Christian Finance pouvait prendre la parole ce serait vraiment tout à fait le moment.

Christian Finance : Je voudrais intervenir avec authenticité. Vous n'êtes pas de mon monde. On discute sur les mots. Je vais intervenir avec les mots qui me viennent, ce sont les miens, ils m'appartiennent et je vous les livre. Je crois que tous ceux qui sont aisés ou non ont ce même besoin d'une relation authentique. A la fois pour être reconnus par les dignités, pour exister. Pour moi le lien il est là. Dès lors que vous avez une fonction, que vous choisissiez un mot, vous êtes dans la représentation. ** Il s'adresse à Francine Amadiou*. Vous avez dit, Madame, quelque chose qui m'a beaucoup bousculé. Je vous ai dit que j'étais certainement le seul pauvre ici. Je suis bien habillé mais ça fait 10 ans que je travaille sur ce projet-là. J'y ai sacrifié ma vie. Je suis ingénieur en informatique. Je suis déçu, déçu des capacités de solidarités, déçu des vôtres, de celles de nos gouvernements, déçu de la capacité des humains à réfléchir, à prendre conscience, à la fois de leur humanité mais aussi des moyens qui sont les leurs de contribuer à une humanité meilleure. Madame parlait des 10% des plus riches qui possèdent la moitié du patrimoine. En 1981, j'avais 20 ans et il y avait 750 000 chômeurs. En 1985 il y en avait 5 millions. On n'en est pas sorti. Toutes les institutions que vous représentez, sur ce plan-là, on constate une incapacité. A un moment donné, j'ai retourné ma

feuille et j'ai tout viré. Voilà de quoi ont besoin les Hommes. Pour moi, les Hommes ont seulement besoin d'une chose : échanger, échanger des biens et des services (entre voisins, etc.). C'est important de faire en sorte de mettre à disposition des outils qui permettent de s'approprier cette capacité d'échange. Je ne suis pas certain que le pauvre trouve la solution auprès des institutions. C'est peut-être son voisin, le vieil ivrogne qui va finalement l'initier, c'est-à-dire de trouver le chemin qui lui permette de voir une vie meilleure. Pour moi la précarité c'est juste l'empêchement d'une vie qui s'accomplit, sans préambule. Ce n'est pas forcément gentil, c'est un peu à la Greta Thunberg, il y a du rentre dedans, mais ça ne veut pas dire que des choses intéressantes ne sont pas faites. Je pense qu'on vit dans un monde de complexité, dans lequel chacun se met dans des formes. On a ce monde complexe dans lequel finalement on passe son temps soit à dénaturer soit à appréhender la manière dont les choses sont dénaturées.

Etienne Thévenin : J'ai vu en tout cas le projet très concret que vous m'aviez présenté pour mettre en relation des gens qui ne se connaissent pas et qui peuvent mettre leurs compétences à contribution. C'est au cœur de ce qu'on dit. C'est aussi dans une perspective non pas présente mais aussi d'avenir avec toutes les difficultés que vous rencontriez effectivement. Fondamentalement vous montriez qu'avec l'outil dont nous disposons à travers l'informatique on peut aussi s'engager.

Christian Finance : C'est aussi un travail d'appréhension. Sur ma feuille blanche la première chose que j'ai mis c'est : on a tous quelque chose à partager. Pour moi c'est le point central. Qu'est-ce que tu as à partager ? Je me suis amusé à regarder les gens dans leur voiture, les commerçants qui ouvraient leur boutique. Je m'interrogeais sur ce qu'ils avaient à partager. Je trouvais que ça les éclairait. On a dit tout à l'heure qu'au cœur des difficultés économiques il y a de la richesse. Je m'en suis aperçu. Regardez les élans de générosité à quel moment ils se manifestent ? Lors d'une grande catastrophe, etc. Il y a cette idée que ceux qui n'ont rien et que nos sociétés doivent souffrir pour retrouver leur humanité. Les situations d'alertes que l'on a sur les situations climatiques sont peut-être ces messages qui nous disent : retrouvons des choses simples et naturelles. Pendant les catastrophes on aide tout de suite son voisin à nettoyer, alors qu'en province, les jeunes galèrent. Si je vous demande ce que vous avez à partager et si vous avez envie de partager vous me répondrez oui.

Christophe Dabescat : Pour moi en tant qu'handicapé, je constate une grande solidarité envers moi dans mon quartier Les Provinces de Laxou. Alors que lors de voyages à Paris lorsque j'étais sportif de haut niveau en Université ou faisant les championnats de France dans certaines villes : vous tombez par terre il n'y en a pas un pour vous relever.

Etienne Thévenin : Ce qui est très important c'est que vous nous montrez effectivement qu'il convient de faire en sorte que chacun se pénètre de l'idée qu'il a quelque chose à partager.

Christian Finance : Ce qui est important aussi c'est qu'il ait la liberté de partager. Notre système de protection social créé de l'exclusion. Nos systèmes créent de l'exclusion. Les dossiers, l'éligibilité des dossiers. C'est valable pour tout le monde.

Jacques Bergeret : On va arrêter le débat quelques secondes car les représentantes d'ATD Quart Monde vont nous quitter. Merci Rollande, Merci Sylvie. Je trouve qu'une petite clarification s'impose. En termes d'orientation, c'est très important ce que vous avez proposé. Nous irons donc dans ce sens-là. Mais je suis un peu déstabilisé par rapport à ce qu'a dit Étienne Thévenin. Ce n'est pas la même chose de dire :

- on va faire un colloque mais sans tel ou tel point impliquant les personnes en situation de précarité avec lesquelles travaillent les associations, car ça demande du temps et ce qui pourra être préparé avec elles le sera après le colloque dans les focus ;

- ou de dire : ce qui est proposé comme travail avec les personnes en situation de précarité, c'est quelque chose de très important ; et donc il faut que le colloque se cale sur un travail de préparation, à condition qu'il soit accepté, et il prend place dans le colloque lui-même.

Ça change la donne. Je donne mon avis personnel là-dessus. Je trouverais important que dès le départ, il y ait acceptation de notre part de ce travail des associations avec les personnes avec lesquelles elles se mobilisent pour faire face aux problèmes de pauvreté. Les focus on les aura de manière thématique et diversifiée après le colloque proprement dit et ATD Quart Monde verra comment travailler sur les focus, au même titre que les autres associations. La deuxième chose qui découlerait de cela, c'est que ce n'est pas le nombre des associations qui compte mais la qualité de ce qu'on va proposer à un moment donné, dans un travail qui doit être conduit. J'ai envie de privilégier cela comme étant un élément constitutif du démarrage par un colloque de cette réflexion publique que nous souhaitons susciter. C'est mon opinion.

Alain Benamou : Peut-être faudrait-il voir le problème de la date à retenir ?

Jacques Bergeret : Non, ce n'est pas la question la plus importante aujourd'hui.

Etienne Thévenin : On va peut-être continuer le tour de table aussi.

Michel Bonnefoy : Pour avoir déjà travaillé avec cette association, l'expérience portée par ATD Quart Monde de poser les questions directement, d'en faire débat, sans différenciation, sans discrimination, est vraiment une expérience tout à fait importante à pouvoir amener en termes de témoignage et d'expertise de vécu. Cette manière d'apprécier et d'interroger les situations du point de vue politique est vraiment quelque chose que je trouve formidable.

Sylvie Goossens (ATD) : Souvent nous on pose mal les questions. Quand on travaille après avec les militants ils nous disent que nos questions étaient mal posées. C'est aussi un point important.

Jacques Bergeret * *Saluant le départ des représentantes d'ATD Quart Monde* : Un grand merci de votre présence aujourd'hui !

* *[Départ d'ATD Quart Monde]*.

Christian Finance : Je voudrai terminer mon intervention. J'ai donné des éléments négatifs qui vont mener à des éléments positifs. Je pense qu'il serait judicieux de créer un écosystème, c'est-à-dire un système dans lequel on utilise une monnaie. Parce que la monnaie est nécessaire, c'est de la liquidité. Elle permet l'échange multilatérale, des échanges de services, de biens, etc. Il s'agit que cette monnaie-là soit circonscrite, en termes de volume, de montant. Je vais prendre un exemple d'économie collaborative. On prête sa voiture par exemple. Le fiscaliste est intervenu et nous a dit que jusqu'à 5 000 euros ça allait, mais qu'après on payait des impôts. On pourrait créer une monnaie. Je suis en train d'en créer une qui s'appelle « l'euro solidaire ». Cette monnaie serait réservée à ces échanges sociaux.

Francine Amadiou : Je connais ça avec une monnaie qui s'appelle *Cabossel*¹⁶. On prend une cabosse : une heure de travail équivaut à une autre heure de travail. Eventuellement il y a une cabosse. Chacun met le nombre de cabosse par rapport au service demandé (échange de pull, etc.).

¹⁶ Les SEL sont déjà nombreux en France, mais il y a une demande croissante d'entraide et de solidarité de la part de la population, c'est pourquoi les SEL sont amenés à se multiplier. Les difficultés économiques actuelles ne permettent plus forcément à tout le monde d'accéder aux choses de première nécessité. Cabossel est un "Système d'Échange Local" (SEL) basé sur le secteur géographique du Grand Nancy et du Toulousain. Le désir de Cabossel est de créer une chaîne humaine pour découvrir les qualités et les savoirs de chacun, pour promouvoir la solidarité entre les personnes à travers des échanges conviviaux. cf. <https://www.cabossel.fr/index.php/qui-sommes-nous-cabossel>

Christian Finance : Le système d'échange local est un système local par définition. C'est vrai qu'il faut de la proximité dans les échanges. On ne va pas rendre un service à 500 km. On pourrait instituer ce genre de solution. C'est une solution socialement très intéressante parce qu'elle permet de créer du lien social et permet à ceux qui sont plus aisés de partager des biens avec ceux qui le sont moins. Ça permet d'avoir une économie libéralisée. Je suis chef d'entreprise, j'ai enseigné à la faculté des sciences et j'ai eu beaucoup de jeunes qui voulaient devenir auto-entrepreneur. C'était un statut relativement intéressant pour avoir une activité et être plutôt libre de pouvoir l'exercer. Il s'est révélé très vite que c'était compliqué. Au début c'était très simple, il suffisait de faire sa déclaration et finalement, c'est revenu dans le giron de l'entreprise au Tribunal de Commerce, puis c'est revenu dans une fiscalité. Il faut un accès internet aux impôts pour payer la taxe foncière. La liberté d'entreprendre, pour moi, fait partie des choses importantes. Même si toutes les protections sociales ne sont pas là. Pour moi c'est déterminant. Tous ceux que j'ai rencontrés, qui voulaient créer une entreprise se sont retrouvés, à un moment donné, confrontés et sont venus me voir pour avoir de l'aide. C'est autant de freins à l'initiative, à l'expérience. J'utilise le digital pour essayer d'industrialiser le mécanisme des Sels.

Etienne Thévenin : Effectivement, cette réalité de copartage qui est d'ailleurs le nom que vous avez retenu pour le site. Certaines personnes n'ont encore pas pu prendre la parole.

Elizabeth Duval : Depuis lundi je n'ai pas eu le temps de lire tous les comptes-rendus. J'ai écrit à notre nouveau délégué régional du Secours Catholique qui est David Thiebault. S'il y a une manifestation publique je ne suis qu'un petit élément de cette structure. Il faut lui en parler à lui.

Etienne Thévenin : On a pu lire le rapport que vous nous avez envoyés.

Elizabeth Duval : Vous avez eu le rapport annuel de statistiques ? J'ai écrit à David pour le 2019.

Jacques Bergeret : Le 2017 a été diffusé.

Elizabeth Duval : Je le vois cet après-midi, je lui en parlerai. Ce serait mieux que lui-même, en tant qu'instance, puisse prendre part à ces discussions. Les délégations ont fusionné par département. C'est maintenant 54-88

Jacques Bergeret : J'en profite pour faire une toute petite inclusion. La règle qu'on a adoptée c'est que chacun peut envoyer aux autres de l'alimentation culturelle. Quand ça ne fonctionne pas correctement je le vois et, dans la mesure du possible, je fais le renvoi aux autres au titre des éléments de partage de lectures. Autorisez-vous à le faire. Ce groupe de préparation a pour objectif la préparation d'un événement en abordant les aspects des pauvretés dans une profondeur historique présente et à venir, mais c'est aussi un groupe d'échanges et de réflexions pour nous-mêmes.

Etienne Thévenin : Pour le Secours Populaire, vous avez aussi toute une expérience des réalités d'aujourd'hui.

Patrick Boyé (Secours Populaire) : à mon sens c'est ATD Quart Monde qui a l'expertise la plus grande et la plus poussée. On travaille beaucoup avec les enfants, les jeunes. On accueille toutes les personnes qui sont en difficulté. C'est pour ça qu'on a maintenu un accueil alimentaire, des étudiants, etc. C'est un moyen de toucher la grande pauvreté. On connaît bien la question de la pauvreté des étudiants aujourd'hui. On accueille beaucoup de demandeurs d'asiles, de personnes immigrées. On est très au fait de ces questions-là. On a tout un secteur consacré aux enfants qui permet de relancer des projets. Mais on a moins une réflexion sur la question qu'ATD Quart Monde. Si on écarte le témoignage direct, sauf éventuellement pour

les étudiants qui maîtrisent plus les moyens de communications, on peut éventuellement témoigner d'un travail, d'une expérience, d'une démarche. Sur la dignité, beaucoup de personnes en situation de précarité ont appréciées de devenir bénévoles en même temps. C'est extrêmement fort, valorisant, ça redonne de la dignité, ça donne du contact. C'est bien pour des personnes qui en plus, souvent, sont dans une instabilité chronique depuis longtemps, et maîtrisent parfois mal la langue. Voilà le type de témoignage auquel je pensais. L'exposition par témoignage individuel n'est aussi pas forcément souhaitable ou souhaitée.

Etienne Thévenin : Vous avez aussi beaucoup de personnes qui ont connus des situations de plus en plus difficiles et qui au départ ne pensaient pas forcément avoir contact avec vos associations et qui finalement en raison d'accidents de la vie, ou autre, ont finalement eu ce contact. Vous êtes également témoin de ces réalités.

Patrick Boyé : On fonctionne avec un accueil individuel. On a à notre disposition un logiciel national protégé, etc., qui nous permet surtout de vérifier l'accès aux droits. On a dans ce logiciel tous les droits auxquels peuvent accéder les personnes. A partir de ce moment-là on peut engager un dialogue, en particulier, sur cet accès aux droits.

Etienne Thévenin : C'est vrai qu'il y a une question qui est souvent une idée reçue qu'il convient de corriger : l'abus de certains droits. Pourtant, apparaît beaucoup plus massivement le non-recours à des droits. Jacques Bergeret nous disait tout à l'heure que le Président du Conseil Départemental évaluait à 20% le nombre de personnes qui pourraient bénéficier du RSA et ne le font pas. D'autres droits pourraient être également réclamés et ne le sont pas. Le problème est en fait l'inverse de ce que certain pense qu'il est.

Michel Bonnefoy : Les études montrent qu'il y a à la fois autant de personnes qui sont en méconnaissance de droit et le premier droit fondamental est la connaissance de ses droits. On est sollicité par la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie pour réaliser le document de connaissance de droits des usagers, des systèmes de santé médico-sociaux, avec en plus une obligation de le faire en « facile à lire et à comprendre ». C'est aussi une démarche de transmission. Il y a une autre partie qui est celle de l'apposition personnelle, on a fait toute une enquête sur ce sujet, de personnes qui refusent de s'engager dans la démarche tellement elle est disqualifiante dans sa procédure. Le problème de cette disqualification de la personne et donc de sa parole potentielle, il est là. Il y a des gens qui, volontairement, ne veulent pas rentrer dans une démarche ou un accompagnement au quotidien. Il y a un vrai sentiment de souffrance rajouté, un sentiment de jugement de valeur. C'est un parcours particulier. On estime plutôt entre 15 et 20 % les personnes qui potentiellement pourraient être bénéficiaires, et à l'intérieur il y a ceux qui ne sont pas en connaissance dont une grande majorité qui ne veulent pas passer par ce cheminement-là.

Etienne Thévenin : Je crois que ce serait très important que de manière claire dans le programme figure la mention, justement, de cet angle d'approche. Si nous organisons un colloque, ce n'est pas pour nous, c'est pour nous adresser aussi largement que possible à la société. C'est vraiment une idée reçue qui fait parfois bien des dégâts, et qui fait surtout perdre de vue les réalités essentielles. Or là, notre court échange montre que de plusieurs côtés on s'en rend compte et on a les éléments qui permettent d'apporter des informations importantes pour signaler cette réalité. J'insiste vraiment sur ce fait. Je pense que dans l'après-midi on pourrait avoir des regards croisés avec personnes, institutions, etc. pour montrer cette réalité.

Michel Bonnefoy : Excusez-moi j'ai plein de choses à régler avant ce soir. Je suis désolé de ne pas pouvoir rester. Je ferais des compléments sur quelques questions. Je peux éventuellement alimenter sur des sujets qui peuvent être complémentaires. J'ai une situation particulière. J'ai en effet une expérience tout autre de prise de la parole des citoyens y compris

dans les situations les plus alambiquées. Je mène des interviews sur site. Une fois validé par la parole, les gens ne sont pas opposés à prendre la parole ni à être filmé. Tout dépend la compréhension de ce à quoi ça va servir. Il y a parfois une certaine valorisation à prendre la parole et à se voir prendre la parole. Cela donne à un moment donné un statut social. Le travail que vous évoquiez c'est la notion de représentation, des professionnels, du grand public et de la manière dont il est médiatisé. J'ai travaillé récemment avec une équipe de santé mentale belge¹⁷ qui travaillait sur les images portées. Par exemple, le patient psychiatrique est forcément un malade schizophrène dangereux et il est un criminel, on le voit dans les films, etc. Alors que dans la réalité, c'est 0,001 % de la population identifiée comme schizophrène qui agresseur mais par contre c'est 30 % de cette population qui est victime d'agressions. A un moment donné, on voit la distorsion entre la notion de représentation et de connaissance du débat public. On voit bien qu'il y a une absence de relais porté par les médias traditionnels mais pas seulement. Pour la télévision on est dans le monde de l'image, l'image pour les jeunes mais pas seulement, est de plus en plus présente à travers les médias traditionnels, les ordinateurs, etc. Tout ce qui est raconté sur la précarité comme étant source de délinquance, source d'errance ou de consommation de drogues, c'est aussi la police, les juges, etc., et tous les acteurs de la santé qui sont des porteurs de ces images-là. Il y a un vrai travail qui est de dire : arrêtons de regarder avec des représentations ou constructions sociales erronées sur ces éléments-là. Je trouve que la parole des citoyens concernés par la situation à n'importe quel moment de leur parcours, est importante. Il y a un rebond à avoir sur ce qu'on peut ouvrir comme éléments de faisabilité positive à la sortie de cela. Il faut vraiment que les personnes s'accrochent à cela. Quand tu reçois chez toi un courrier qui te demande de faire le dépistage du cancer colorectal, il y a une vingtaine d'année, ces documents étaient impossibles à lire y compris par certains professionnels. La majorité des courriers de ce genre finissaient à la poubelle et aujourd'hui on s'étonne que les populations pour lesquelles les ciblage sont prioritaires ne comprennent pas ça. On retourne toujours dans cette boucle-là. Il ne s'agit pas de faire de la vulgarisation qui en deviendrait méprisante pour les personnes. Comment les associer dès le départ à la co-élaboration et à l'évaluation ? On ne se comprend pas toujours tous, dans les deux sens. C'était très enrichissant pour moi ce matin mais là je dois partir !

Jacques Bergeret : J'avais oublié de te présenter. C'est la première fois que Michel vient à nos réunions. Merci pour tes apports et bonne journée !

* [Départ de Michel Bonnefoy].

Étienne Thévenin : En dehors des personnes qui sont supposées intervenir dans la matinée, qui n'a pas encore pris la parole ?

François Dosé : Trois remarques. Déjà, c'est notre trajectoire à nous. Mais je pense qu'il ne faut pas seulement reconnaître l'excellence d'ATD Quart Monde et en faire le pivot de notre chemin ; il faut en faire un élément d'excellence dans les témoignages et un élément seulement. Je connais bien certains arrondissements, où plein de gens, avec des clés d'entrées différentes, des générosités différentes essaient d'être à côté des vulnérables et des pauvres. Par l'Histoire, et selon les territoires, ATD Quart Monde n'est pas là. Cela veut bien dire qu'ils sont un élément indispensable d'excellence mais ne sont pas les seuls. Si vous allez sur l'arrondissement de Commercy, vous aurez le Secours Populaire, le Secours Catholique, mais pas ATD Quart Monde. Remettons notre trajectoire à plat. Il me semble qu'il y a déjà assez de choses pour un colloque numéro 1 sur la lecture des vulnérabilités dans le secteur, ce qui apparaît comme des freins, etc. Il y aura ensuite le colloque 2, le colloque 3, où on prendra les acteurs pour voir comment ils font, etc. Je suis engagé dans un mouvement qui s'appelle *Les*

¹⁷ <https://www.autreli.eu/> (je ne suis pas sûre qu'il s'agisse de cette association)

*Compagnons du Chemin de vie*¹⁸. Ce sont des chantiers d'insertions¹⁹ pour des personnes vraiment blessées de la vie. C'est un autre type de pauvreté.

Deuxième chose. Sur les autres interventions qui m'ont beaucoup appris. Il y a deux choses sur lesquelles je suis plus sensible, où je peux donner une contribution. Je sens bien le décalage avec les politiques. Est-ce qu'on ne pourrait pas ouvrir à ceux qui sont délégués par les autres : les politiques sont dedans ; donc des responsables syndicaux, des responsables associatifs, peut-être même des responsables d'associations qui s'occupent des vulnérabilités. En milieu rural il faut voir ce qu'est une assemblée et comment on choisit son président. Ce ne sont pas des leçons de démocraties exceptionnelles pour faire en sorte que ceux qui sont un peu marginalisés retrouvent eux les choix de la démocratie. On a tous un problème de délégation. Une fois qu'on est délégué, il en faut je le crois ça, il faut des délégués d'associations, des délégués politiques, etc. ; mais comment ces délégués portent la parole sans avoir leur propre langage, leur propre entre soit ? Pour avoir été 31 ans maire²⁰, les responsables associatifs sont des gens, élus qui ont été battus. Il faut faire attention de ne pas caricaturer. Ça pose un problème réel. Comment le délégué relai ce pour quoi il représente les personnes qu'il représente ?

Le troisième thème c'est l'histoire du langage et du vocabulaire, faite d'expériences, d'échecs et de réussites. Il ne faut pas faire en sorte que de replis sur replis on prenne ensuite un langage si bête que c'est indigne de celui qu'on représente. Je me souviens qu'on me disait : « - François tu prends des mots trop compliqués que personne ne comprend ». Il faut faire en sorte que chacun puisse prendre de la richesse et y compris le cas échéant un langage. Pour travailler avec les immigrés et pour voir ce qui se passe, ce chemin-là est à faire. Il ne peut pas être une concession charitable. Ça ne peut être qu'un compromis pour promouvoir l'autre. Si vous êtes dans la concession charitable, on ira vite au dérapage.

Jacques Bergeret : Tu mets l'accent sur quelque chose sur laquelle plusieurs d'entre nous sont très attentifs, en particulier Citoyenneté Active Lorraine, au sujet de la démocratie. Le mouvement des *Gilets Jaunes* en particulier a posé la question de la démocratie représentative en se méfiant de tous ceux qui représentent, jusqu'à la contester partout y compris eux-mêmes. La question de la représentation est quelque chose d'important à retravailler dans le cadre d'une société démocratique en crise. La société a besoin de transformer les problèmes pour pouvoir les traiter, y compris politiquement, par des décisions. La question est délicate. Les politiques en particulier sont dans la responsabilité d'essayer de faire le moins mal possible pour trancher au nom de l'intérêt général. La question de l'intérêt général c'est un problème inhérent à toutes les sociétés, durable dans l'Histoire. La question de la citoyenneté qui était un grand apport de la Révolution française pour 50% des gens puisque c'était que pour les hommes et non pour les femmes, fait toujours débat. Quel que soit sa condition, on est égaux. On prend part au fonctionnement de la société. La démocratie est souvent pointée du doigt méchamment quand il s'agit du politique. Elle l'est infiniment moins pour le monde associatif qui n'est pas exemplaire du tout. Mais on voit que des associations qui s'occupent des questions de pauvreté favorise pour les personnes en situation précaires de devenir des bénévoles de l'association, c'est-à-dire de produire une forme d'égalité qui n'exclut pas la décision démocratique.

François Dosé : Quand le suffrage universel va se mettre en place sans les dames. Jean Massé comprend rapidement qu'il faut vite apprendre parce qu'à ce moment-là il y a 50% d'illettrés

¹⁸ L'association « Les Compagnons du Chemin de Vie » (CCV) a son siège social en Meuse à Lérouville. Cf. <http://www.compagnonschemindevie.fr/les-compagnons-du-chemin-de-vie/>

¹⁹ Réinsertion des personnes par le métier, par la profession.

²⁰ François Dosé a été Instituteur. - Conseiller général de la Meuse (1976-1988), maire de Commercy (1977-2008), conseiller régional de Lorraine (1986-1997) et député (1997-2007).

en France et la question se pose de comment faire le suffrage avec ce pourcentage d'illettrés. On a peut-être aussi parfois ce travail-là. Cette citoyenneté on ne peut pas la partager si l'autre n'a pas l'outil du partage.

Michel May : En ce moment on entend beaucoup parler du livre : *Bloc contre bloc*²¹. Je me demande si ce n'est pas quelque chose d'un peu construit. On peut très bien faire partie d'une élite à un certain niveau et faire partie du peuple par un autre aspect. C'est quelque chose qu'il faudrait déconstruire. Il faut faire du lien. Au lieu que les élites se rapprochent du peuple il faudrait essayer de ne pas prendre le peuple pour « con ».

Etienne Thévenin : On est là sur les thématiques du matin sur lesquels vont intervenir avec Didier Francfort qui est excusé de ne pas être présent. Jean-Claude Couturier n'a pas encore pu prendre la parole.

Jean-Claude Couturier : Je suis venu parce que Jacques Bergeret m'a appelé. J'ai été membre de l'AREHSS et j'ai le sentiment de ne plus l'être car je crois qu'on ne peut pas être partout. J'étais venu pour des préoccupations pratiques dont on discutera tout à l'heure. J'ai trouvé la réunion passionnante. A chaque fois qu'on est dans une assemblée comme celle-là, on apprend des choses. J'ai le sentiment qu'il y a un parallèle très clair à établir sur le désenchantement du citoyen en général par rapport au politique que celui qu'on peut faire par rapport aux vrais pauvres et au milieu associatif. Ça fait 50 ans que je suis dans l'associatif et j'ai aussi été dans le milieu syndical et aujourd'hui, quand je regarde bien, je me dis que le bilan n'est pas tout à fait fabuleux.

Vous parlez des mots. On pense avec des mots. Vous parliez d'un concept dont j'ai usé et abusé pendant 30 ans : le concept de dignité. C'est important qu'on en parle. La dignité pour deux personnes qui sont dans la même situation économique peut être foncièrement différente. C'est quelque chose d'assez inquiétant. On a tous l'impression qu'on met la même chose derrière le mot dignité mais tout le monde met quelque chose de différent. Je vous cite quelque chose. Il y a un film : *Mar adentro*²². Le film parle d'un homme tétraplégique depuis 30 ans. Il demande qu'on l'aide à partir mais cela lui est refusé. A un moment, un curé vient dans un fauteuil roulant et lui est également tétraplégique. Ils commencent à discuter. Ils parlent fort car le fauteuil ne peut pas monter l'escalier trop étroit. Le curé dit à un moment qu'il n'estime pas manquer de dignité parce qu'il est tétraplégique. Ramon San Pedro lui demande de quoi il parle. Il précise qu'il parle de SA tétraplégie et non de la tétraplégie en général. Il faut faire attention aux mots. Quand on parle du langage qu'on utilise, combien de fois je voyais sur des formulaires de sécurité sociale telle question se relever à l'article 147. etc. Personne, à part une dizaine de personnes qui travaillaient à la sécurité sociale ne savait ce que c'était. On a fait des progrès mais il y en a encore à faire. Moi je suis un handicapé là-dessus. Il y a des tas de choses que je n'arrive plus à faire alors que je n'ai pas l'impression d'être plus bête qu'un autre.

Christian Finance : J'attache une importance considérable au vocabulaire. Je suis un passionné d'étymologie. Ce que j'ai surtout voulu dire c'est que lorsqu'on se pose la question de la manière dont on va apparaître ou paraître, on n'est plus dans l'authenticité de la relation. Ça me gêne beaucoup de vous entendre dire que finalement des témoignages ne sont pas une bonne idée car il faut protéger les personnes et qu'il ne faut pas les exposer de cette façon-là. Certains accepteraient volontiers d'évoquer leur expérience. Moi j'aime l'homme naturel quel que soit sa situation. Je m'appelle Christian Finance. Vous pensez bien que la finance m'a interpellé depuis longtemps. J'ai déposé un brevet en 1996 et je me suis retrouvé embarqué par les Start-up J'ai côtoyé des gens très riches, des gens très pauvres, j'étais moi-même très

²¹ <https://www.editionsducerf.fr/librairie/livre/18867/bloc-contre-bloc>

²² http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=53097.html

pauvre, mais ça n'a pas d'importance. Ce qui a de l'importance c'est la qualité de la relation et l'authenticité de celle-ci. Pouvoir parler avec tout le monde me semble être une richesse précieuse, aussi bien pour celui qui entend que pour celui qui parle.

Etienne Thévenin : Jean-Claude Valence n'a pas encore pu s'exprimer je crois.

Jean-Claude Valence : Tout ce qui a été dit ce matin me repose question. Je pense que nous sommes en difficulté par rapport à la pauvreté parce que le monde démocratique est en mauvais état. Jacques Bergeret parlait de l'intérêt général. L'intérêt général ne peut plus être pris en compte par les pouvoirs public. Je pense que là, il y a une véritable faillite dans tous les pays démocratiques. J'en reviens à notre journée de 2020 où il s'agit de mettre en scène des associations qui aident les gens en situation de pauvreté. Je suis conforté dans l'hypothèse que certaines personnes qui sont au contact des personnes en difficultés font le travail que les pouvoirs publics sont devenus incapables de faire. Evidemment, je vais être nuancé. (** S'adressant à Jacques Bergeret*) Tu as à plusieurs reprises parlé de Mathieu Klein aujourd'hui. Je pense qu'effectivement, il y a des instances, des pouvoirs publics qui sont cependant encore aujourd'hui en l'état de résister. C'est le mot qui convient. Il y a encore des groupements qui résistent. Mais je pense qu'il n'y a plus d'initiative générale pour faire qu'on soit dans un monde d'échange. Je fais l'hypothèse au contraire que nous sommes, toutes les démocraties occidentales, dans le constat qu'il y a un émiettement. Quand je vous entendais parler des monnaies d'échanges, de toutes les associations qui développent l'échange sur un plan très local, je pense que c'est dans ce lieu-là que va se recréer quelque chose qui est de l'ordre de la démocratie à échelle réduite. Je suis incapable de voir ce que ça va devenir dans 20 ou 30 ans. Il y a un travail dans les associations ici représentées, un travail fondateur et créatifs d'une nouvelle forme de démocratie. C'est peut-être là que c'est le plus fécond pour aider les gens en difficulté. Je connais ATD Quart Monde depuis très longtemps, et j'ai travaillé avec eux il y a une vingtaine d'années sur un projet national que j'ai trouvé passionnant et j'aimerais renouer avec eux pour un travail dans cette perspective-là. Je suis administrateur d'une association où ce travail se fait. Notamment sur ce que vous avez évoqué à nouveau tout à l'heure sur le travail de prévention spécialisé. Il est vrai que c'est difficile, qu'on manque de moyen.

Ce que je voudrais dire par rapport au colloque de 2020 c'est qu'il qui faudrait pouvoir montrer dans la deuxième partie de la journée - c'est une question de méthode - comment on aborde les pauvres ? Chacun a son pauvre. Je pense qu'il y a vraiment des questions de méthode très importante pour redonner à ces personnes, quel que soit la dimension de pauvreté qu'on leur donne, leur responsabilité civique. Il faut des gens qui à un moment donné puissent répondre d'eux mêmes quelle que soit la place qu'ils occupent. Ce sont des choses importantes.

Par rapport à la matinée qui est prévue (** dans l'hypothèse ou la première partie du colloque est plutôt de type universitaire, la seconde plutôt du côté des pratiques sociales*) : Comment relier les deux ? C'est aussi une question pour moi. Comment à partir d'une critique assez radicale de la société française nouer cela avec toutes ces interventions discrètes, locales, etc. ? Il y a un travail de nouage à faire entre les deux. Je suis toujours un peu écartelé. Je comprends bien ce que disent François Dosé ou d'autres, mais sur le terrain comment on fait ?

Etienne Thévenin : Il va falloir effectivement qu'on articule tout cela.

Marine Bonnans : La question que je voudrais aborder est notamment celle des étudiants. Nous avons évoqué plusieurs types de précarités. Cette précarité a été aussi évoquée aujourd'hui par plusieurs personnes. En effet, la précarité étudiante est aujourd'hui une réalité et un problème d'actualité. Ce serait pourtant mentir que de dire que tous les étudiants sans exceptions vivent celle-ci, car certains s'en sortent très bien. Moi-même j'ai eu la chance de

vivre ma scolarité dans une situation plus que favorable à mes études. J'étais boursière et vivait avec mon conjoint qui avait un revenu assez important pour que je puisse me concentrer uniquement sur mes études. Sur l'année 2018-2019, 37,5 % des étudiants étaient/sont boursiers : Plus de la moitié des étudiants dans les sections de technicien supérieur et assimilés (STS) sont boursiers (55 %), quand moins de trois sur dix le sont en classes préparatoires aux grandes écoles. Les écoles de commerce sont les formations accueillant le moins d'étudiants boursiers (13 %) : explication = prix des écoles. (Source : Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation). Il y a aussi le problème du logement dont les loyers sont de plus en plus chers. En 2016, les étudiants payaient en moyenne 430 € de loyer, 554 € en région parisienne et 637 € à Paris (étude de l'Observatoire de la vie étudiante). De nombreux étudiants vivent cependant chez leurs parents. C'est le cas de 32 % d'entre eux, tandis que 23 % vivent seuls dans leur logement, 12 % en résidence universitaire et 11 % en colocation ou en sous location. Il est très difficile de vivre dans ces conditions avec seulement une bourse. Moi-même je touchais 475 € environ de bourse par mois et il aurait été très difficile de devoir payer un loyer. Il y a certes des aides qui existent comme les APL. Il y a bon nombre de dispositifs d'aides. Le gouvernement rappelle notamment aux étudiants qu'il existe environ une cinquantaine de dispositifs. Ces dispositifs sont toutefois très mal connus. La communication n'existe quasiment pas. En tant qu'étudiant on connaît principalement le CROUS (le système de bourse de l'attribution, l'aide à la mobilité en master mais réservé aux étudiants boursiers et qui souhaitent faire leur Master dans une académie différente de celle d'où ils ont obtenu leur licence, attribution d'un logement universitaire). Pour le logement il existe en plus des APL, les ALS (souvent obtenue dans les cas de logement étudiant) et les ALF (ceux qui ne rentrent pas dans les cadres des APL et ALS et notamment pour ceux qui ont un enfant ou des personnes à charge).

Etienne Thévenin : Il faut également ajouter le cas des étudiants qui dès le départ renoncent à se loger dans la ville où ils étudient parce que ça pose trop de problèmes, donc ils ont quotidiennement des trajets bien souvent long venant, s'agissant de Nancy, soit du nord de la Meurthe-et-Moselle soit des Vosges et pendant les périodes d'examens et que les transports sont perturbés cela pose des problèmes. Il y a une accumulation de problèmes qui font que parce que finalement ils n'ont pas pu accéder au logement dans une ville universitaire. On a effectivement des situations très concrètes.

Marine Bonnans : Le logement étudiant existe mais l'attribution d'un logement étudiant se fait également par rapport aux critères sociaux. Quelqu'un qui aura un échelon plus élevé qu'un autre étudiant verra ses chances d'obtenir un logement, plus importantes. Concernant les transports, effectivement, pour l'avoir vécu lorsque j'étudiais à Lyon, et pour avoir renoncé au logement étudiant faute de moyen, il est très difficile de s'adapter aux diverses contraintes que ceux-ci nous imposent (temps de trajet, mouvement sociaux, horaires, etc.).

Etienne Thévenin : Je trouve effectivement qu'un témoignage comme celui de Marine est finalement au cœur de notre problématique.

Jean-Claude Couturier : Je ne nie pas du tout l'intérêt des problèmes pratiques des étudiants. C'est important. Simplement, il faut à chaque fois rappeler aussi que 90 % des jeunes qui réussissent des études supérieures viennent de 10 % de la population. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. On est quand même dans un pays qui se dit républicain, on est les héritiers de la Révolution française, des Lumières. On ne fait que parler de ça et pourtant nous sommes le système le plus inégalitaire qui soit²³. On doit se poser des questions concrètes sur ce qu'il se passe aujourd'hui mais toujours aussi repartir de la situation concrète d'une situation qui n'est pas tolérable.

²³ <https://www.education.gouv.fr/pid37635/pisa-programme-international-pour-le-suivi-des-acquis-des-eleves.html>

Etienne Thévenin : Sans compter qu'avec les fractures numériques qui font que certains territoires n'ont pas accès à la fibre. Il y a d'autres problèmes.

Christian Finance : Juste une chose, c'est aussi très culturel le problème des étudiants et le fait qu'ils restent stationnés dans leur caste sociale si je puis dire. Pour les problèmes de rapport avec l'élitisme dont on a parlé tout à l'heure il y a ce problème de stationnement en bas de l'échelle.

François Baudin : Je voudrais quand même faire une petite intervention pour donner suite à ce sujet très précis. La politique de l'État depuis une quarantaine d'année n'est plus du tout la même. Il y a quand même les zones d'éducation prioritaire. On dit qu'on va doubler le nombre d'enseignants. Piketty a d'ailleurs sorti un document concernant les étudiants. Pour quelqu'un qui fait des études jusqu'au BAC, voir BAC+2, l'investissement sur une tête est d'environ 120 000 € en moyenne sur la période scolaire. 50 000 pour les études jusqu'en 4^{ème}. L'investissement dans les grandes écoles, par enfant, est de 300 à 400 000 € par enfant pour toute la durée du cursus scolaire de ce dernier. L'investissement est donc fortement inégalitaire. C'est-à-dire que la politique de l'État depuis 50 ans est de plus en plus inégalitaire. Nous, on essaye ici de rectifier, de compenser, de faire quelque chose. Il faut bien souligner cela. Et ça c'est dans tous les secteurs. Il y a des solutions individuelles, locales, d'échanges, de liens et autres. Ça ne peut être que bénéfique. Mais ce n'est pas ça qui va régler la question. Il y a quand même une question politique. Il ne faut pas oublier cette question politique qui va de 1830 jusqu'à 1980 où il y a une diminution des inégalités, de la pauvreté pour les pays occidentaux (Angleterre, France, un peu moins l'Allemagne). Il faut étudier pourquoi ces inégalités ont été en réduction. Il y a plein d'explications. Pourquoi les inégalités ont-elles diminuées jusque dans les années 80 ? Pour pleins de raisons nationales et internationales ? Et puis il y a eu l'explosion des inégalités depuis 40 ans. Cette explosion s'explique internationalement, politiquement, nationalement, etc. Nous la vivons aujourd'hui. Locke²⁴ très libéral a fait un discours justement sur le sujet des pauvres qui existaient dans l'Angleterre du XVII^e siècle²⁵. Quelles sont les raisons historiques qui font qu'il y a beaucoup de pauvres aujourd'hui ? Il faut qu'on réfléchisse sur le rapport entre le politique et les pauvres. On sait que la répression contre les gilets jaunes a été terrible cet hiver (condamnations de prison ferme). On voit bien que l'État sera très répressif quand il faudra. On sait qu'il y a un enfermement des pauvres à travers le monde. 5 ou 10% de la population noire est en prison aux États-Unis, en permanence. Les institutions comme les nôtres ? Les pauvres qui sont de plus en plus nombreux.

Jean-Claude Couturier : Si on regarde la situation actuelle. Prenez l'Amérique latine à l'heure actuelle à l'exception du Costa Rica, ça bouge partout. Vous prenez le Liban, l'Irak, l'Égypte, on ne va pas faire toute la liste mais c'est quand même impressionnant. Et quand tu parles des Gilets Jaunes, bien sûr ce n'est pas la même chose, mais fondamentalement c'est la même chose au niveau international. On est dans une situation de creusement des inégalités depuis les années 80 qui est intolérable. Jusqu'où ça peut aller et jusqu'où ça peut être supportable ? C'est quand même une question qui intéresse tout le monde.

²⁴ cf. « Que faire des pauvres ? », John Locke 2013 PUF hors collection. 64p. L'ouvrage ainsi publié a été écrit autrefois par le philosophe anglais John Locke (1632-1704). Cf. présentation par Cairn.info : « En 1697, le philosophe John Locke présentait un rapport au ministère du Commerce et des Colonies, en réponse à la question « comment mettre les pauvres au travail, selon quelles méthodes et quels moyens ? » C'est ce mémoire, inédit en français, que l'on trouvera ici sous le titre Que faire des pauvres ? ». Tout en dressant une typologie des pauvres, John Locke s'attarde sur la condition des déshérités oisifs. Droit à l'assistance, travail forcé, maisons de correction, charité ? Si solutions il y a, elles commencent pour Locke par une réforme profonde de la vie sociale, enfin débarrassée de la corruption des mœurs. Un texte sans concession, qui n'est pas sans résonance avec les débats d'aujourd'hui, écrit par le père fondateur du libéralisme.

²⁵ <https://www.cairn.info/que-faire-des-pauvres--9782130621485.htm>

François Dosé : Avec deux mots qui ne sont pas synonymes : inégalité et pauvreté. On peut avoir des inégalités qui se creusent avec moins de pauvreté tout de même. Il faut le savoir ça. L'inégalité provoque de la pauvreté ressentie incontestablement mais ne provoque pas toujours des pauvretés objective en chiffre. Il est des pays où les inégalités creusent aussi la pauvreté. Il faut aussi qu'on appréhende la différence entre la pauvreté ressentie qui est évidemment plus grande, on le sent en France, dans un pays qui année par année creuse l'inégalité.

Andrée Frédéric : Pourquoi les chiffres de la pauvreté explosent-ils ?

François Dosé : Le bilan international de la pauvreté sur les 20 dernières années n'explose pas nécessairement²⁶.

François Baudin : On est quand même de plus en plus riche. La productivité est exponentielle dans nos pays. Nous sommes dans une société d'abondance. Sauf peut-être pour des choses qui vont devenir rare, comme l'eau, on ne sait pas. Il y a explosion de la pauvreté dans cette société d'abondance.

François Dosé : Et de l'inégalité.

Patrick Boyé : Je voulais simplement ajouter que ça s'accompagne d'une rupture du lien social. Or le lien social est fondamental pour le maintien de ce qu'on appelle parfois *le pacte républicain* qui est quand même le fondement de la démocratie. C'est là où il y a une menace terrible.

Étienne Thévenin : On est particulièrement sensible à l'AREHSS à cette menace puisque nous étions à la Sécurité Sociale avec le *Pacte de la Sécurité Sociale* qui au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a précédé la période de plus forte croissance économique qu'a connu notre pays. On est vraiment à l'AREHSS particulièrement sensible à cette dimension de pacte de Sécurité sociale.

François Baudin : Il faudra absolument rappeler tout ça. C'est fondamental.

Etienne Thévenin : Je propose peut-être justement revenir sur le programme du matin du colloque.

Jacques Bergeret : Nous n'avons plus que 20 minutes donc Roger Bertaux pourrait intervenir avant et ensuite nous verrons le programme.

Étienne Thévenin : D'accord, la parole à Roger Bertaux qui d'ailleurs interviendra le matin du colloque.

Roger Bertaux : On manque d'une sorte de problématique général, de fil directeur d'analyse. Il y a beaucoup d'aspects qui sont abordés par les uns et par les autres qui sont tous également intéressants. Mais en même temps, je crois qu'il faut pouvoir les relier les uns avec les autres. Il y a manifestement un aspect macro qui peut être soit macro politique, soit macro-économique soit macro sociale, et puis il y a un aspect micro qui a à voir avec la manière dont chaque personne en difficulté vie ces difficultés mais aussi la manière dont ceux et celles qui aident ces personnes comprennent et étudient leur manière d'intervenir auprès d'eux. Ce sont quand même des choses qui sont liées, mais qui sont quand même différentes. Avant même de faire un programme définitif, il me semble qu'il faudrait s'atteler à définir une ligne générale sur laquelle on serait d'accord. J'ai l'impression que peu à peu elle se précise mais il faudrait la formaliser.

²⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2018-piecing-together-the-poverty-puzzle-frequently-asked-questions>

Jacques Bergeret : Je partage le point de vue

Henri Molon : Deux petites choses. Je ne suis pas dans le catastrophisme que l'on voit se développer. D'abord, le mot *gratuité* qui est quelque chose à proscrire de tous nos débats puisque tout a un coût. Dès qu'on parle de gratuité on parle de négligence. Un deuxième mot qui me tient à cœur c'est le mot *solidarité*. En fin de compte, on a beau parler de solidarité, d'associations, etc., on n'a jamais été dans un monde aussi solidaire malgré tout. Solidaire volontairement, puisqu'on paye tous des impôts, des charges sociales, etc. Plus de 40 % de la richesse nationale est quand même convertie en solidarité. On est en train de dilapider le capital qu'on a à disposition. J'ai vu tout de suite tous les artisans et les commerçants qui étaient chargés de payer les charges, les factures, de devoir travailler un certain nombre d'heures. On retrouve dans notre monde le chacun qui veut son petit environnement qui soit profitable sans voir qu'il faudrait que tout le monde paye des impôts, que tout le monde paye des charges sociales, mais aussi que tout le monde reçoive la contrepartie. Un certain nombre d'aides ne sont pas prisent en compte. Si on prenait en compte le revenu direct plus toutes les aides, on retrouve tout un problème. Lorsque quelqu'un travaille et doit prendre toutes les charges à son propre niveau, cela fait qu'on arrive à une nouvelle forme d'inégalité. Dans l'esprit public si on ne travaille pas il y a quand même quelque chose à côté. Je suis partisan d'une France solidaire, non gratuite et avec une égalité réelle entre les personnes. C'est autre chose que l'égalité fictive. Quelqu'un qui paye un impôt sur la métropole urbaine de Nancy par rapport à quelqu'un qui habite en milieu rural, en Meuse par exemple ne sont pas soumis au même taux ; la différence entre les deux taux d'imposition est complètement différente. Il faut un effort de réciprocité.

Etienne Thévenin : Comme il nous reste ¼ d'heure pour cette séquence. Revenons quand même sur le programme sur ce colloque qui serait la rampe de lancement d'autres rencontres :

Titre d'une première approche : Les pauvretés une longue histoire.

Après les présentations d'usages.

Premier temps. Un certain nombre d'interventions étaient prévues :

- Roger Bertaux : La perception des pauvretés et évolution des approches.
- François Baudin : Approche plus historique en évoquant aussi le paternalisme des entreprises notamment en Lorraine.
- Alain Mailfert m'a dit que Nicole Granger pourrait composer un texte qu'Alain lirait.

Jacques Bergeret : Pour Nicole Granger ça a bougé depuis en terme de proposition car le CNAHES a tout à fait la possibilité d'aller voir Nicole et qu'elle dise les choses en étant enregistrée afin qu'on dispose d'une vidéo. Cela dit, la décision lui appartient.

Étienne Thévenin : suite du programme :

- Michel May et Didier Francfort : nous parleraient des aspects culturels de la représentation des pauvretés (cinéma, littérature, etc.) ;
- Henri Molon est prévu pour évoquer les questions de la pauvreté : introduire les questions des solidarités et de la Sécurité Sociale et du projet de celle-ci.

Il y aurait peut-être d'autres possibilités d'interventions.

Voilà pour le matin. Il y aurait donc des regards croisés qui évoqueraient les problématiques générales. Le tout est de faire en sorte que chacun puisse s'exprimer. Peut-être que composer un texte général de présentation et le distribuer pour gagner du temps serait une bonne idée. Il faudrait qu'il y ait une possibilité d'échanges avec la salle.

Deuxième temps. nous avons vu se dégager un certain nombre de thèmes et je crois que chacune chacun pourrait trouver une table ronde où il pourrait s'exprimer et prendre la parole. Il y a bien une vingtaine de thèmes qui ont été évoqués ici. Une question de fils conducteur est revenue et en particulier parmi ces fils conducteurs : comment faire en sorte que puisse être prises en compte les expériences vécues, partagés, etc. ? Même si nous avons vu qu'il y a quelques questions autour du témoignage. Il est important que l'ensemble des sensibilités et des personnalités puissent avoir un temps de parole et d'expression. La priorité est donc celle-ci. C'est à partir de là qu'on pourra davantage structurer l'après-midi. A partir de là comment construire de manière plus synthétique ? C'est un peu cela la grande question de ce partage d'expériences plutôt que de partage de témoignages.

Parmi les notions qui ont été mises en avant nous retrouvons : la notion de dignité, la question de solidarité et celle de la parole, la question des mots, des mots employés mais aussi la réticence à s'exprimer, l'expression non pas seulement des faits mais aussi du ressenti. N'oublions pas aussi qu'Alain Mailfert nous a préparé une intervention où il articule réalités locales et réalités globales avec les problèmes de faim dans le monde. Cela aurait été placé en début d'après-midi pour lancer la demi-journée.

Jacques Bergeret : Ce qu'a dit Roger Bertaux tout à l'heure est à prendre en compte. Ce n'est évidemment pas tout de suite qu'on peut le faire. Il faut qu'on y réfléchisse. Eventuellement Roger tu peux nous aider. Il faut faire une petite navette. Il faut un petit texte martyr qu'on fait circuler pour qu'on réagisse à ça par petites corrections. On est aussi dans cette difficulté de la projection. Qu'est-ce qu'on fait ? Notamment du point de vue de la temporalité. Ce n'est pas la même chose de dire : on maintient qu'on va faire le colloque avant l'été, que de dire : il s'agit d'un premier colloque conçu comme rampe de lancement d'autres actions pour lesquelles il faut donner des garanties qu'il y aura bien une suite, par exemple une deuxième journée de colloque, des focus thématiques sous des formes à déterminer, etc. Dès le démarrage il faut qu'il y ait quelque chose affirmant l'importance des *citoyens usagers experts* de leurs propres pratiques, avec tous les liens qu'il y a avec la question démocratique. La stratégie de mise en oeuvre de l'ensemble de ce que nous voulons faire doit être précisée ; c'est le point qui pour moi devrait être tranché aujourd'hui.

Etienne Thévenin : On peut échanger maintenant.

Jean-Claude Couturier : J'ai l'impression que le matin il y a des interventions un peu plus théoriques et puis après quelque chose de beaucoup plus pratique. Pour le matin j'ai entendu quelque chose tout à l'heure qui est fondamental et dont on a peu discuté : la distinction entre inégalité et pauvreté. Ça c'est important. Dans ce que j'ai dit tout à l'heure ça ne ressortait pas. Quand j'entendais Henri Molon, il posait bien ce problème-là. Comparez l'Allemagne et la France : il y a plus de pauvreté en Allemagne aujourd'hui parce qu'on n'a pas le même système de redistribution. Le deuxième point c'est le problème du *contrat social*. Pour moi c'est fondamental. Les gens acceptent qu'il y ait des institutions, qu'il y ait des impôts, etc., mais à un moment donné il faut qu'il y ait un retour. Or, à l'heure actuelle les gens ont l'impression que ce contrat est rompu.

Étienne Thévenin : Beaucoup ont le sentiment qu'ils vont entrer dans une période de paupérisation. En même temps il y a aussi beaucoup d'idées reçues notamment sur la question de l'accès aux droits. Il est souvent question d'abus alors que le problème principal c'est le non-recours à des droits auxquels les personnes ont justement le droit. Le politique a déjà pris ses responsabilités en édictant une législation mais celle-ci ne débouche pas sur l'exercice effectif de ces droits, où allons-nous ? Voilà un exemple d'idée reçue sur laquelle il est peut-être important de se positionner assez rapidement, en tout cas dès le premier colloque et l'après-midi par exemple où on pourrait avoir ces retours d'expériences très nombreux.

Henri Molon : Le fait de parler de contrat social c'est déjà un lien. L'évolution du contrat social pourrait être le fils conducteur de la matinée. L'après-midi tournerait autour des conséquences du délitement du contrat social qui entraîne d'autres problèmes.

Jacques Bergeret : Juste un mot sur la question du droit. Un truc qui est tout de même minant, c'est aussi la différenciation objective entre le droit positif et le droit que moi j'appelle proclamatif. Il y a quelque chose qui est quand même problématique, parce que l'accumulation de droits proclamatifs sans réalité de mise en œuvre, cela mine et casse structurellement ce que représente le droit dans une société démocratique fondée sur lui, et casse la confiance que le citoyen peut avoir dans le système qui ne tient pas ses promesses.

Etienne Thévenin : Si on reprend les textes de Constitution, on voit ce décalage entre le positif et la proclamation.

Patrick Boyé : Vous avez évoqué le terme de table ronde. Est-ce le dispositif que vous reprenez pour l'après-midi ?

Etienne Thévenin : On avait songé effectivement au modèle de la table ronde avec intervention du public. C'était justement afin de permettre à chacune et chacun de participer à une table ronde au moins pour pouvoir pendant quelques minutes exprimer un retour d'expérience. On était sur une vingtaine de thématiques mais on ne va pas faire 20 tables rondes. On pourrait évidemment faire quelque chose d'un peu éclaté mais ce ne serait pas dans l'esprit de la journée. Il vaudrait mieux qu'on reste en plénier. Il faudrait peut-être trouver 5 thèmes fédérateurs mais qui ne laissent pas de côté les thèmes qu'on a abordé là. Par où commencer ? La question de l'accès aux droits peut-être.

Michel May : Dans les 20 thèmes il n'y en a pas qu'on pourrait regrouper ?

François Dosé : Pourquoi vous faites comme s'il n'y avait qu'un colloque ? C'est une suggestion. Peut-être qu'il faudrait qu'on se dise dès maintenant qu'il y aura deux colloques : l'un en Mai-Juin et un autre à l'automne. Celui de Juin serait introduit par les interventions le matin et l'après-midi. On fait des tables rondes avec des acteurs mais sur un seul thème ; par exemple : les mésaventures du vocabulaire. Il faut que déjà on se prépare. C'est pour comprendre que les imprimés sont parfois illisibles, etc. Chacun, sur trois quatre groupes pourrait intervenir. Les acteurs ne seraient pas là pour parler de leurs pratiques. En effet, ça, ça fera l'objet du deuxième colloque, où ils auront eu le temps de dégager la manière dont ils pensent, etc. Il faut trouver un thème. Pour le deuxième colloque il y aurait peut-être une ou deux interventions le matin pour introduire mais le reste de la journée serait consacrée aux associations et à la pratique.

Etienne Thévenin : ça me paraît très pertinent.

Roger Bertaux : L'idée du contrat social me paraît une sorte de fils conducteur intéressant y compris du point de vue historique. Deuxième élément, ce que vous proposez me paraît intéressant. Ce que je proposerais dans le cadre de ce que vous dites : pour l'après-midi, une ou deux tables rondes. J'aurais d'autres propositions que la question du vocabulaire. Je pense que dans la question de la pauvreté il y a des éléments qui sont très intéressants. Il n'y a pas seulement la question de la pauvreté matérielle. Il y a aussi la dimension du lien social, de la perte de celui-ci ou de sa faiblesse. Il y a aussi la question de la stigmatisation, c'est-à-dire du regard négatif qui est porté sur les gens en difficultés et sur les répercussions que cela a sur les personnes. Soit l'intériorisation du regard négatif soit au contraire la réaction de rejet de cette stigmatisation.

Michel May : Il y a un mot de vocabulaire qu'on entend souvent mais de manière assez dépréciative : « les cassos²⁷ ». Je trouve ça horrible.

Henri Molon : Sachant que contrat social ça pose aussi une petite chose : c'est qu'on trouve la notion de famille. On parlait des étudiants tout à l'heure. Les enfants abandonnées, laissés à 18 ans... On crée une population marginalisée. Je crois que la famille c'est un lien social aussi, c'est un contrat qui se fait. Elle se délite de plus en plus aujourd'hui et ça crée des problèmes considérables. Je lisais encore un article dans le monde sur les étudiants. Jusqu'à quel âge l'aide alimentaire est touché par l'enfant dont les parents sont séparés ? Normalement c'est jusqu'à ce qu'il ait réussi dans ses études. Ce contrat social est aussi une donnée de notre société depuis 1945.

Michel May : ça pose aussi un autre rapport entre ce qu'on pourrait appeler le conservatisme. Quand on dit conservatisme et qu'on stigmatise, je voudrais qu'on précise d'abord ce qu'on entend par conservatisme. J'aime bien les conservateurs de valeurs. Mais pour qu'on puisse conserver des valeurs il faut faire progresser les structures. Il faut être progressiste sous un certain angle pour pouvoir conserver des valeurs.

Jacques Bergeret : J'ai rencontré le président national Jean-Marie Muller qui est à la tête de la Fédération Nationale des Associations d'entraides Départementales des Personnes accueillies en Protection de l'Enfance (FNADEPAPE) et son adjointe. Ils sont prêts à réfléchir avec les associations départementales (ADEPAPE) et à apporter leur contribution, sans souhaiter à ce stade rejoindre le groupe de préparation, compte tenu de leurs disponibilités. L'une des questions étant la famille, nous savons qu'il y a des enfants qu'on retire de leur famille par voie de justice ou administrative ; on leur dit que temporairement ou plus durablement leur famille d'adoption c'est en quelque sorte c'est le département par le Service de Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Bon nombre de ces enfants passent des années dans des familles d'accueils et des institutions de sauvegarde de l'enfance. Qu'est-ce que ça produit ? Est-ce que ce passage à l'ASE a vraiment protégé ? Combien de ces enfants devenus majeurs sont au revenu minimum d'insertion ? On ne le sait pas au nom du droit à l'oubli. Selon les départements, la sortie de l'ASE s'opère administrativement sèchement à la majorité, ce qui n'est pas le cas en Meurthe-et-Moselle. Dans la vie courante, « la sécurité familiale » compte beaucoup en parallèle avec la sécurité sociale. Donc, la FNADEPAPE est prête à apporter un point de vue sur la question de l'enfance dans le rapport avec les responsabilités des collectivités territoriales et l'ASE.

François Dosé : A l'autre bout de la corde il y a les personnes dites âgées. En 1975, la moyenne d'âge dans les maisons de retraite c'était moins de 65 ans alors que la retraite était à 65 ans. On accueillait des gens qui étaient démunies, délaissées, etc. Quand il y avait un recours, l'enfant était souvent travailleur, donc il apportait son petit recours à la maison de retraite. Aujourd'hui, quand vous dites qu'à 75 ans tu vas aller en maison de retraite la réponse la plus commune c'est : Je ne vais pas avec les vieux. La maison de retraite on y entre donc à 90 ans. Mais l'enfant qui doit donner sa contribution, il est en retraite. Les prix étant élevés, les contributions ne peuvent pas être payées. Cette contribution-là fait aussi aujourd'hui parti des pauvretés et du contrat social.

François Baudin : Par rapport à la gratuité évoquée par Henri Molon : la gratuité, c'est le moment où on donne quelque chose, éventuellement de l'argent, sans espoir de retour et sans penser qu'il y ait un retour. La gratuité fait partie du lien. On donne sans espoir de retour : il n'y a pas d'échange, quel que soit la personne qui donne. La gratuité c'est l'un des

²⁷ Pour « cas sociaux ».

fondements du lien social. On l'apprend dans la famille. Quand l'enfant est exclue de la famille, il n'apprend pas cette chose. Et la gratuité est une notion très importante qui va se poursuivre tout au long de la vie. Il n'y a pas de volonté de retour d'échange. On n'est pas sur Terre pour chercher du profit. La satiété est complètement fondée sur le profit, sur la concurrence généralisée et sur la guerre les uns avec les autres. Le contrat social est là pour réguler cette guerre. Le vrai fond de la société est sur le don. C'est ça qu'on apprend dans la famille. C'est le communisme même d'une certaine façon puisque tout est partagé.

Claude Couturier : J'entendais Henri Molon qui parlait de la famille et de l'autre côté j'entendais le fait de nier le fait qu'il y a des pauvretés qui ne sont pas économiques. J'ai entendu parler d'une journée qui s'appelle la Journée des solidarités. C'est quand même intéressant. Ça aussi ça a du sens.

Henri Molon : Les associations sont souvent des aidants pour ceux qui en ont besoin.

Étienne Thévenin : Une réunion est nécessaire pour continuer les échanges autour du fils conducteur même si la notion de contrat social a fini par émerger et semble assez fédératrice. Au lieu de penser de tout grouper dans une journée, il y aurait finalement deux temps : un au printemps avec une journée plus *théorique* et une autre journée en automne ou plutôt fin novembre plus *pratique*.

Francine Amadiou : Il serait important de connaître le lieu ?

Jacques Bergeret : Le lieu n'est pas un problème. On trouvera.

Etienne Thévenin : A l'issue de la prochaine réunion, on devrait avoir élaboré le programme de la première journée au moins.

Henri Molon : propose la date du 31 janvier.

** Après quelques échange, le groupe valide cette date.*

Alain Benamou : Dans la mesure où on ferait la réunion le 31 janvier, je pense qu'il faudrait en profiter pour sortir le fameux texte de cadrage.

Étienne Thévenin et Jacques Bergeret avant de clore la séance récapitulent les points suivants.

Pour la prochaine fois :

- ✚ **Le texte rendant compte des échanges, élaboré par Marine Bonnans et Jacques Bergeret ainsi que le document rendant compte de la journée du 17 décembre 2019 sur l'immigration dans la Région Grand Est seront transmis à tous les inscrits au groupe de travail.**
- ✚ **Le travail est à continuer « à distance »**
- ✚ **Pour les personnes amenées à intervenir durant le colloque : envoyer un titre et un petit texte sur la problématique à développer (quelques lignes pour résumer).**
- ✚ **Etienne Thévenin se charge de compléter et d'envoyer le texte qu'il avait déjà fait parvenir au départ.**
- ✚ **La prochaine réunion est fixée au Vendredi 31 Janvier 2020 de 9h30 à 12h30, dans le même lieu et la même salle : Lieu : siège de l'UC-CMP, 2 rue du Doyen Parisot (Salle Jaune – Bâtiment de la Résidence) à Vandœuvre-lès-Nancy.**

*** Clôture de la séance à 12h30 suivie d'un buffet convivial offert aux participants ***